

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère De l'Enseignement Supérieure Et De La Recherche Scientifique**  
**Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA**



**Faculté :** Lettres et Langues

**Département :** Littérature et Langue Française

**Spécialité :** Sciences du langage

***Les difficultés de passage de la  
terminologie linguistique du français  
vers l'arabe***

Mémoire Présenté au Département de Littérature et Langue Française

Pour l'obtention du Diplôme de Master

*Présenté par :* REBIAI Zakia

*Dirigé par :* Mme LAABED Ismahane

*Membres de jury :*

- **Président:** Mme BENHAFSI Dalila
- **Examinatrice:** Mme GUERARCHA Mounira

**Année Universitaire**

**2016-2017**

## *Remerciements*

*Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma promotrice de mémoire Madame **LAABED Ismahane**. Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé.*

*Je voudrais remercier Mme **BENHAFSI Dalila** et Mme **GUERARCHA Mounira** d'avoir accepté de relire ce mémoire et d'en être rapporteurs.*

*J'adresse mes sincères remerciements à tous les enseignants, à ma cousine **Samiha** pour leur aide et ses conseils, et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté à me rencontrer et répondre à mes questions durant mes recherches.*

*Je dédie ce travail à*

*Mes parents...*

*Toute ma famille...*

*Toute mes amies...*

*Ma promotion...*

## Table des matières

Remerciement

Dédicace

Introduction générale

### Cadre théorique

1. La terminologie et la linguistique.....	5
1.1. Définitions de la terminologie.....	5
1.2. La Terminologie Linguistique .....	6
1.3. Terme versus Mot .....	6
1.3.1 Terme .....	7
1.3.2. Mot.....	7
1.4. Histoire de la terminologie.....	7
1.5. La théorie « wüstérienne » de la terminologie.....	8
1.6. Terminologie . versus L exicologie .....	9
1.6.1. Terminologie .....	9
1.6.2. Lexicologie.....	9
1.7. Typologie lexicale .....	10
1.8. La terminologie – moyen de communication en langue spécialisée .....	10
1.9. Interdisciplinarité des études terminologiques .....	10
1.10. La linguistique .....	11
1.11. Science et Terminologie .....	11
1.12. Que représente un terme pour une traductrice ? .....	14
1.13. Traduction et langage .....	15
1.14. Problème linguistique de la traduction entre l'Arabe et le Français .....	15
1.15. Conclusion .....	16
2. Définition et Naissance de la traductologie .....	17
2.1. Définitions de la traductologie.....	17
2.2. Naissance de la traductologie .....	18
2.3. L'objet de la traductologie .....	18
2.3.1. Qu'est ce que traduire ?.....	18
2.3.2. Définition de la traduction .....	19
2.3.3. Types de la traduction.....	20

2.4.	Le rôle du traducteur selon « Schleiermacher » .....	21
2.5.	La reconnaissance de la traduction .....	21
2.6.	Approche traductologie de la communication .....	23
2.7.	Les approches linguistiques de la traduction.....	24
2.7.1.	L'approche fonctionnelle .....	25
2.7.2.	L'approche « stylistique comparée » .....	25
2.7.3.	L'approche « linguistique théorique » .....	26
2.7.4.	L'approche « linguistique appliquée » .....	27
2.7.5.	L'approche sociolinguistique.....	27
2.8.	Les sept procédés de la traduction selon Vinay et Darbelnet.....	27
2.9.	Langue de départ / Langue d'arrivée .....	28
2.10.	Le rôle de la traduction .....	30
2.11.	Comment traduire.....	30
2.12.	Conclusion.....	31

### **Cadre pratique**

3.1.	Introduction .....	33
3.2.	Déroulement de l'enquête.....	33
3.3.	Présentation de l'échantillonnage .....	33
3.4.	Élaboration des questionnaires.....	33
3.5.	Présentation et analyse des résultats .....	34

Conclusion générale

Références bibliographique

Résumé

## Introduction générale

«*Faire de la langue un instrument de précision*», voilà l'un des enjeux de la terminologie, les termes sont en quelque sorte des *outils linguistique* : des mots dont le sens est très précisément défini, destiné à être manipulés par des spécialistes « traductrices, chercheurs en traduction », afin de rendre leur communication plus efficace<sup>1</sup>.

Comme la plupart des textes à traduire sont justement à caractère professionnel, il est évident que les traductrices sont concernées par les termes et doivent savoir comment les traiter, les acceptations du mot « *terminologie* » sont multiples, que ce soit au niveau d'un organisme national qui a pour but et mission de créer des nouveaux termes linguistique, ou bien de celui d'une simple traductrice à la recherche de la traduction parfaite pour un terme précis dans un texte ou un contexte donné, d'un universitaire poursuivant ces recherches pour mieux comprendre le fonctionnement des termes donnés.

La terminologie et précisément la terminologie linguistique est un phénomène pluri forme, c'est cette grande variété de pratique du mot terminologie linguistique et les difficultés rencontrés lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe qui constituent l'objet d'étude du présent mémoire.

Afin de créer des nouveaux termes linguistique dans la langue « la langue Arabe : le cas de notre travail » il est nécessaire d'abord de traduire des terminologies linguistique de la langue française pour l'enrichir, il est évident de maîtriser *la traduction* ce mécanisme qui facilite le parcours des chercheurs à découvrir des nouveaux concepts et termes linguistique pour les transmettre aux étudiants chercheurs du domaine de la linguistique.

**Traduire**, c'est appliquer certains règles et suivre un processus pour obtenir une traduction juste et parfaite des termes linguistique, pour éviter certains difficultés de traduction.

Il serait éventuellement de se focaliser sur quelles sont les difficultés rencontrés lors de la traduction, et comment on peut les illuminées, de ce fait l'objectif de notre recherche, serait donc d'aider les traductrices et les chercheurs du domaine de la linguistique à déterminer la signification des termes linguistique dans un texte donné.

L'objectif de notre recherche c'est de mettre l'accent sur ces difficultés et pour les comprendre et d'étudier les effets sur la traduction des termes linguistique, c'est effectivement cela qui nous a poussé à réaliser ce travail et nous a conduit à répondre aux questions qui se posent d'elles même ; des questions dont on fait « *notre problématique* » qui guidera tout au long de notre travail.

- Quelles sont les difficultés fréquentes lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe ?

---

<sup>1</sup> Evers.Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de Master Traduction, Université d'Utrecht, 2010

## Introduction générale

---

- Quelle est la solution à mettre en œuvre pour aider les traducteurs et les apprenants à améliorer leurs performances en traduction des terminologies linguistiques du français vers l'arabe ?

A la lumière de notre problématique on a formulé les hypothèses suivantes :

- La pluralité et polysémie des termes linguistique empêchant la traduction et la rendre difficile
- Déterminer le sens exact véhiculé derrière le terme linguistique qu'on veut traduire, c'est l'une des difficultés de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, qu'on peut rencontrer.
- le manque des connaissances et compétences linguistique en langue de départ «le français » provoquent les difficultés de traduction.
- Mieux connaître le contexte des terminologies linguistique aide à illuminer les difficultés lors de la traduction.
- La mise en place d'un conseil scientifique arabe qui se focalise a étudié l'évolution des terminologies linguistique de la langue de départ «le français »aide a mieux traduire facilement

Notre travail comporte deux volets : **une partie théorique**, constituée de deux chapitres, dans laquelle nous tenterons de définir les différentes notions relatives à notre sujet de recherche, quant à la seconde partie, elle sera consacrée à **la pratique** dans l'optique de vérifier nos hypothèses à partir d'une enquête réalisée à travers les questionnaires.

Nous espérons de tout cœur que notre travail puisse mettre l'accent sur les différentes difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, on souhaitant pouvoir trouver des solutions pour éliminer ces dernières et réussir à faire une traduction parfaite.

# *Cadre Théorique*

## Introduction

Chaque science se caractérise par une terminologie spécifique précise et propre à lui, c'est-à-dire un vocabulaire particulier, un ensemble des termes spécifique d'une science, comme le cas de notre étude de la langue française, et spécifiquement l'étude de la linguistique et la terminologie linguistique, où on a choisi précisément de se focaliser dans notre recherche sur les difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.

Dans ce cadre théorique, qui se compose de deux chapitres théoriques. Nous essayerons, dans le premier chapitre de définir que 'ce que la terminologie et la linguistique, et d'évoqué quelques concepts et éléments relatifs a eux. Ainsi que dans le deuxième chapitre on essaye de définir ce que la science de la traductologie et la traduction, les différents types de traduction, et voire ainsi les approches linguistique de la traduction, et évoqué d'autres éléments qui ayant une relation avec la traduction et la terminologie linguistique.

## 1. La terminologie et la linguistique

### 1.1. Définitions de la terminologie

On peut trouver quelques définitions dans les dictionnaires généralistes.

#### A. Définition 1 :

Le Nouveau Petit Robert (Robert:2007) associe-t-il les deux définitions suivantes au mot *terminologie* :

1. Vocabulaire particulier utilisé dans un domaine de la connaissance ou un domaine professionnel ; ensemble structuré de termes.
2. Étude systématique des « termes » ou mots et syntagmes spéciaux servant à dénommer classes d'objets et concepts ; principes généraux qui président à cette étude.

Déjà on constate qu'il s'agit d'un mot *polysème*, c'est à dire, qui peut avoir plusieurs significations selon le contexte dans lequel il est utilisé.

#### B. Définition 2 :

Le Petit Robert se limite à deux définitions ; tandis que le Trésor de la Langue Française (plus loin : TLF), consultable sur internet, associe les définitions suivantes au terme *terminologie* :

1. Ensemble des termes relatifs à un système notionnel élaboré par des constructions théoriques, par des classements ou des structurations de matériaux observés, de pratiques sociales ou d'ensembles culturels.
2. Art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression de l'usager.
3. Ensemble des termes spécifiques à un auteur, à un penseur, à un courant de pensée
4. Ensemble des termes, des expressions propre à une région, à un groupe social<sup>1</sup>.

#### C. Définition 3 :

Le **Grand Larousse** (Larousse:1978) propose plus que quatre définitions différentes :

1. Ensemble de termes spécifiques d'une technique, d'une science, d'un art, d'un domaine déni d'activité, d'un type d'organisation.
2. Vocabulaire particulier qu'emploie un auteur, qu'adopte un groupe social.
3. Ensemble des activités pratiques relatives au recueil, à la distribution, à la traduction et à la diffusion des unités terminologiques.

---

<sup>1</sup> <http://www.atilf.fr/tlfi>

4. Science qui a pour objet l'étude théorique des dénominations de concepts et d'objets dans les domaines spécialisés du savoir, de leur fonctionnement social dans une langue ou plusieurs langues, des relations des unités terminologiques avec la logique, la linguistique, la lexicographie, la traduction, la documentation et l'informatique<sup>1</sup>.

Nous constatons que dans le dictionnaire Le Grand Larousse semble faire les distinctions les plus précises et les plus complètes des trois dictionnaires consultés. Ses quatre définitions couvrent aussi bien le vocabulaire spécialisé d'un domaine professionnel ou scientifique (Petit Robert et TLF), celui d'un auteur ou d'un groupe social (TLF), l'activité essentiellement pratique de collecte et de représentation des termes (TLF), et l'étude générale et scientifique des termes.

La terminologie consiste en l'étude du choix et de l'usage des termes qui faisant partie des vocabulaires de spécialité qu'on peut trouver dans tous les domaines de connaissances : (mathématique, philosophie, musique, grammaire, linguistique, médecine...) ce dernier ce qu'il nous intéresse a étudié dans notre travail de recherche ci la *terminologie linguistique*, ce qu'il nous pousse à poser la question qu'est ce que la terminologie linguistique ?

### 1.2. La Terminologie Linguistique

La terminologie linguistique est un langage à propos des langues et à propos de leur description, et ce langage s'inscrit dans le lexique et la grammaire des langues naturelles, tout en ayant des caractéristiques spécifiques.

Plus précisément, la terminologie linguistique correspond à un sous-langage, au sens défini par **Zellig Harris** : il s'agit d'un langage qui obéit à un ensemble de conventions distributionnelles générales valables pour la langue (ordinaire) qui l'englobe la spécificité des conventions distributionnelles d'un sous-langage qui s'inscrit dans la langue naturelle a correspond globalement, à celle du sous-langage analogue (portant sur le même domaine spécifique) inscrit dans les langues naturelles . En d'autres termes, un sous-langage se définit comme un binôme comprenant un lexique (ou un ensemble de morphèmes lexicaux) – ensemble de *termes* – et un ensemble de règles de formation lexicale et de construction syntaxique (règles de combinaison de morphèmes et de chaînes de morphèmes)<sup>2</sup>.

### 1.3. Terme versus Mot

D'après les définitions de la terminologie qui nous avons trouvé dans les dictionnaires, on observe que quand on parle de terminologie on parle des termes, puisqu'elles définissent la terminologie comme, « l'étude des termes » (Petit Robert), ou comme un «

---

<sup>1</sup> Evers .Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de Master Traduction, Université d'Utrecht, 2010, p : 14

<sup>2</sup> Neveu, F. Les fondements normatifs de la terminologie linguistique et l'observatoire discursif de la science du langage. G. Siouffi et A. Steuckardt, *Les Linguistes et la norme*, Peter Lang, Berne. (2007).

## Chapitre 1 : La terminologie et la linguistique

---

ensemble de termes » (TLF ; Larousse), or ces définitions mènent tout de suite à la question suivante : qu'est-ce qu'un *terme* ?

### 1.3.1. Terme

Le terme en linguistique est un élément lexical, mot ou expression symbolisant un concept (la terminologie consiste en l'utilisation et l'étude des termes), (d'après le dictionnaire en ligne de Wikipédia).ou encore : «mot, expression », « mot appartenant a une terminologie"

### 1.3.2. Mot

- Le mot est un élément de la langue composé d'un ou plusieurs phonèmes susceptible d'une transcription écrite individualisée et participant au fonctionnement syntacticosémantique d'un énoncé.
- En linguistique traditionnelle, le *mot* est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes ; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs ;

Dans ses divers emplois syntaxiques, elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement. Sur le plan sémantique, le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (Préposition).

C'est cette définition qui est retenue en lexicographie<sup>1</sup>. Terme et mot qui on a vue, on pose la question suivante Quelle est la différence entre un mot et un terme ? Nous avons vu qu'un terme est un mot, donc *terme* est un hyponyme de *mot*. Chaque terme est un mot, mais chaque mot n'est pas un terme.

Les mots se divisent entre eux en fonction de la partie du discours : nom (= substantif), verbe, adjectif, adverbe, préposition, conjonction, article, pronom, etc. La même chose vaut pour les termes, à cette condition près qu'un terme ne puisse être un *mot grammatical* (préposition, conjonction, article, pronom, etc.) mais uniquement un *mot lexical* (nom, verbe, adjectif ou adverbe). Dans la pratique, la plupart des termes sont en fait des noms, mais il existe également des termes qui soient des verbes, des adjectifs et des adverbes.

## 1.4. Histoire de la terminologie

La terminologie comme champ d'études ou comme domaine d'activité linguistique à part entière date de la première moitié du XXe siècle, mais les termes techniques avaient déjà fait l'objet d'une attention particulière longtemps auparavant. *Laurén* (1998) en donnent quelques exemples à travers les âges, à commencer par Quintilien. Ce rhéteur et pédagogue romain du Ier siècle apr. J.-C. est surtout connu pour son ouvrage *De institutione oratoria* (« De l'institution oratoire »), dans lequel il traite en détail de tout ce qui touche à l'art de la rhétorique. Il cite les termes techniques (« *verba artium propria* »), aux côtés des régionalismes et les archaïsmes, parmi les moyens d'expression qui sont à éviter si l'on veut se faire comprendre par le plus grand nombre. Pour Quintilien, les termes techniques gênent donc la communication plutôt qu'ils l'améliorent.

---

<sup>1</sup> Dubois Jean. Dictionnaire de Linguistique, Ed : La Rousse, Paris, 2002, p: 342

## Chapitre 1 : La terminologie et la linguistique

---

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des scientifiques comme Linné (en Suède), Lomonosov (en Russie) et Lavoisier (en France) ont publié des ouvrages à caractère terminologique, visant à organiser le vocabulaire d'un domaine scientifique. Ainsi Lavoisier a-t-il publié en 1787, avec ses collègues De *Morveau*, *Berthollet* et *Fourcroy*, une *Méthode de nomenclature chimique*.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs facteurs contribuent à faire ressentir le besoin d'étudier et de faire évoluer les vocabulaires spécialisés. Ces facteurs sont les suivants :

1. La disparition du latin comme *lingua franca* pour la science.
2. Le remplacement de la production artisanale par les nouveaux modes de production industrielle.
3. Les premiers efforts de normalisation et de standardisation.
4. Un intérêt croissant pour les langues nationales.
5. L'organisation des premiers congrès scientifiques internationaux.
6. La croissance exponentielle des connaissances techniques et scientifiques, rendue possible par les nombreuses recherches dans ces domaines.

Dans un premier temps, l'intérêt pour le vocabulaire technique provenait de spécialistes des domaines techniques et scientifiques concernés. La première marque d'un intérêt purement linguistique est attribuée aux frères *Jacob et Wilhelm Grimm*, qui prêtaient une attention particulière au vocabulaire des métiers lors de la compilation de leurs dictionnaires.

Tous les développements précités se sont encore accélérés pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les sciences et le commerce devenant de plus en plus internationaux, la nécessité de mieux contrôler la communication dans ces domaines-là se faisait de plus en plus sentir. C'est alors que l'ingénieur autrichien *Eugen Wüster* (1898-1977) s'est mis à réfléchir sur les spécificités de la langue technoscientifique et a fini par élaborer la première véritable théorie de la terminologie<sup>1</sup>.

### 1.5. La théorie « wüsterienne » de la terminologie

Eugen Wüster est généralement considéré comme le « père » des études terminologiques modernes. Né en 1898, de formation ingénieur en électrotechnique, vivant dans une époque où les échanges internationaux dans le domaine de l'industrie et de la technique devenaient de plus en plus fréquents, il a tout de suite été sensibilisé aux problèmes de communication dans le domaine technique. En 1931 Wüster a repris l'entreprise familiale, une usine d'outillage. C'est ce qui l'a poussé à étudier la langue du point de vue de la communication professionnelle – une étude qui l'a occupé toute sa vie.

Dans sa thèse de 1931 intitulée « Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in der Elektrotechnik » (« *La normalisation linguistique internationale en technologie, en particulier en électrotechnique* ») il a exposé sa théorie pour la première fois. Au cours de sa vie il a toujours gardé le contact avec, d'une part, la technologie, et d'autre part, la linguistique. À partir de 1955 il était professeur à l'« Universität für Bodenkultur » (*université des sciences de la terre*) de Vienne, où il enseignait la discipline relative aux machines et outils pour travailler le bois. En outre, entre 1972 et 1974, année où il prit sa

---

<sup>1</sup> Evers Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de fin d'étude Master Traduction, Université d'Utrecht, Mars 2010, p : 22

retraite, il occupait une chaire honoraire en « terminologie générale et lexicographie terminologique » à l'université de Vienne.

Parallèlement à son activité académique, Wüster était impliqué dans un certain nombre d'efforts dans le domaine de la normalisation linguistique internationale. Dans ce cadre il a coopéré avec des organismes comme l'ISO (« International Standardization Organization », l'Organisation internationale de normalisation) et son ancêtre, l'ISA (« International Standardization Association »). Il était notamment impliqué dans la création du Comité Technique (TC), chargé au sein de l'ISO de l'élaboration des normes dans le domaine de la terminologie. Wüster a également collaboré à l'établissement de la Classification Décimale Universelle (CDU).<sup>14</sup> Il est également à l'origine de la création, en 1971, d'*Infoterm*, une association fondée en collaboration avec l'UNESCO pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la recherche en terminologie. Cet organisme, qui s'est donné pour objectif de promouvoir l'étude de la terminologie selon le modèle développé par Wüster, a marqué de son sceau aussi bien l'étude que la pratique de la terminologie au XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

### 1.6. Terminologie versus Lexicologie

Le suffixe *-logie* désigne en général « étude de », comme dans *psychologie*, *musicologie*, et *biologie*. Nous appuyant sur la distinction que nous venons d'établir entre *terme* et *mot*, nous pouvons conclure que *la lexicologie* est « l'étude des lexiques « mots ». *La lexicographie* est la discipline qui s'occupe du recensement du lexique et de la confection de dictionnaire. Consiste à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer, par des exemples ou des expressions, pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations et de leurs acceptions au sein de la langue donnée, afin de constituer un dictionnaire.

#### 1.6.1. Terminologie

*La terminologie* « l'étude des vocabulaires de spécialité » « termes » qu'on peut trouver dans tous les domaines de connaissances : *grammaire*, *linguistique*, *mathématique*, *philosophie*, *médecine* ...

#### 1.6.2. Lexicologie

*La lexicologie* s'intéresse en effet au lexique entier d'une langue. En linguistique, le lexique d'une langue constitue l'ensemble de ses *lemmes* ou, d'une manière plus courante mais moins précise, « l'ensemble de ses mots ». On utilise, toujours dans les usages courants, plus facilement vocabulaire.

Tandis que *la terminologie* se limite à un sous-ensemble du lexique, à savoir les *termes*, définis comme les mots propre à un domaine de spécialité<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Evers Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de fin d'étude Master Traduction, Université d'Utrecht, Mars 2010, p : 26-27

<sup>2</sup> Evers.Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de Master Traduction, Université d'Utrecht, 2010, p : 15

### 1.7. Typologie lexicale

Dans l'observation fondamentale de Roman Jakobson : « les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer ». Prise au pied de la lettre, la maxime de Jakobson affirme que les langues en tant que systèmes structurés sont soumises à différentes contraintes aussi bien au niveau grammatical (morphologie et syntaxe) qu'au niveau lexical. Comme ces contraintes ne sont pas les mêmes pour toutes les langues ce manque d'isomorphie a son origine dans les procédés de lexicalisation que chaque langue adopte, c'est-à-dire les différentes combinaisons et arrangement de composants sémantiques que les langues individuelles choisissons de coder dans leur lexèmes simples (leur racines). Si on peut supposer qu'à un certain niveau d'abstraction, toutes les langues du monde se servent d'un certain nombre d'unités de sens (sèmes ou composants sémantiques) puisées dans un fonds commun, universel-toutes les langues peuvent exprimer les mêmes choses – chaque langue ou plutôt chaque type de langue a recours à des choix particuliers – des arrangement et des combinaisons-.

Au niveau typologique, chaque type est caractérisé par les combinaisons de composants sémantiques universaux propre à ce type, ce qui se trouve dans les racines des langues individuelles qui appartiennent à ce type. C'est ce que chaque langue doit exprimer l'information qu'elle ne peut pas omettre parce qu'elle est codée dans ces racines mêmes<sup>1</sup>.

### 1.8. La terminologie – moyen de communication en langue spécialisée

La pratique terminologique relève de la *linguistique appliquée* qui comprend les travaux en *lexicographie spécialisée*, en traduction, en rédaction et en enseignement des langues. En fait, ces quatre applications professionnelles de la linguistique sont étroitement liées : la traduction spécialisée exige la maîtrise de *terminologies* spécialisées bilingues ou multilingues, la rédaction technique consiste en leur « mise en discours unilingue », et l'enseignement des langues spécialisées visent leur acquisition par l'apprenant, tandis que la pratique institutionnelle de la *terminologie comparée* et de sa composante phraséologique s'épanouit en milieu traductionnel, tel qu'illustré au bureau de la traduction du Canada ces trente dernières années. C'est ce qui explique d'ailleurs la valorisation des *terminologues* ayant fait des études linguistiques, ayant acquis une bonne expérience en traduction et en rédaction technique ou s'étant spécialisés dans un domaine particulier. Leur connaissance des *concepts* véhiculés dans une spécialité donnée et de la terminologie en usage est un précieux atout professionnel.

### 1.9. Interdisciplinarité des études terminologiques

La terminologie (comprise comme l'étude des termes) est un champ d'études interdisciplinaire. Laurén *et al.* (1998:54-62) citent les disciplines qui jouent un rôle dans le domaine de la terminologie. Parmi celles-ci figurent notamment la sémiologie. L'informatique, les sciences de l'information et de la documentation, la philosophie (en particulier l'épistémologie et la théorie de la science), et la normalisation et planification linguistique. Les fondements théoriques de la terminologie touchent à des domaines aussi divers que la linguistique, les sciences de l'information et la philosophie du langage. Selon la norme ISO TC 37 « Terminologie et autres ressources langagières et ressources de

---

<sup>1</sup>Hersland Michel, *Aspet linguistique de la traduction*, Presses universitaires des Bordeaux, France, 2003, p14-15

## Chapitre 1 : La terminologie et la linguistique

contenu », les principes et méthodes de la terminologie sont basés sur la théorie de la science (épistémologie), la logique, la linguistique et la psychologie cognitive.

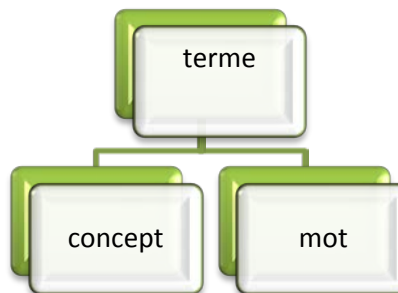
### 1.10. La linguistique

De par son orientation onomasiologique, la théorie générale de la terminologie s'appuie sur la notion de *sens*. Sa notion de base est le *concept*, c'est à dire une représentation linguistique d'un référent extralinguistique. Cette caractéristique la rapproche de la théorie du signe telle que Ferdinand de Saussure l'a développée dans son *Cours de linguistique générale* (Saussure 1916) et qui a été reprise et élaborée par ses successeurs.

Un *signe*, selon les termes de Saussure, regroupe un *signifié* (le référent) et un *signifiant* (le mot) :



Parallèlement, un *terme*, dans l'optique de Wüster, regroupe un *concept* et un *mot*<sup>1</sup> :



### 1.11. Science et Terminologie

On peut distinguer une science d'une autre par sa terminologie car les termes sont à la fois les clefs de chaque science et ses fruits que les théoriciens ont pu récolter grâce à leurs efforts. Le mot terminologie évoque, le plus souvent, l'idée d'un lexique spécialisé c'est-à-dire, des termes particuliers à une science, à un art, à un domaine bien déterminé.

La terminologie est la base de la communication entre spécialistes. Dans son ouvrage intitulé « la terminologie (théorie, méthode et applications) » *M. Térésa Cabré* a bien déterminé les

<sup>1</sup> Evers Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de fin d'étude Master Traduction, Université d'Utrecht, Mars 2010, p : 35-36

## Chapitre 1 : La terminologie et la linguistique

---

principaux facteurs qui permettent de différencier terminologie et lexique commun en les résumant ainsi ; la fonction, le domaine, les utilisateurs, les situations de communication, et enfin les types de discours : « La terminologie est un ensemble d'unités de communication, utiles et pratiques, qui peuvent être évaluées en fonction de critères d'économie, de précision et d'adéquation ».

A partir de cette définition, cet ensemble de termes doit respecter et à la lettre les limites de la science en l'occurrence la linguistique. Le terme “ mot ” est d'une signification polysémique dans la science du langage, alors il est nécessaire de mettre “ morphème ” au lieu de “ mot”, le morphème signifie l'unité minimale lexicale dotée de sens. Ainsi on évite les nuances qui peuvent être dues à la compréhension du sens voulu de l'émetteur avec celui des récepteurs du simple curieux au spécialiste.

D'autant plus que la terminologie constitue le noyau de connaissances de chaque science ou art à part, ce qui exige des linguistes d'utiliser des procédés spécifiques afin que la terminologie soit en perpétuelle croissance : La terminologie est le seul chemin à emprunter par le chercheur pour que son étude gagne en crédibilité puisque les termes forment la logique sur laquelle se base telle ou telle science et aussi parce qu'ils constituent l'appareil conceptuel de la science en question. La terminologie relie le signifiant au signifié, et elle forme les axes primordiaux, autrement dit, le fond de la science. Le registre terminologique est l'entourage raisonnable et logique, sans lequel la science perd son moyen d'expression des concepts et des nouveaux exploits qui permettent à la science de croître. En effet, la terminologie bâtit les valeurs de chaque terme au sein de la science en question et préserve ainsi tout le glossaire spécifique de la science, en précisant les limites de leurs usages et de leurs significations précises, et ce, pour manifester la logique dans laquelle s'inscrit les principes et les repères primordiaux de la science par la signification précise et unique du terme dans telle ou telle science. La quasi-totalité des mots et des termes ont un usage pluridisciplinaire, mais dans chaque science il désigne un seul signifiant. Donc il est indispensable et recommandé d'être prudent en se servant des mots dans un pêle mêle de contexte.

Or, si l'on consulte un dictionnaire ou une encyclopédie, on trouve la différence réside dans le fait que dans chaque science le terme désigne un seul et unique signifiant différent de ceux des autres sciences. Le terme *mot* considéré dans sa valeur de désignation, en particulier dans un vocabulaire spécialisé, est utilisé dans plus d'un domaine pour désigner un signifiant à chaque fois différent des précédents, chacun dans son domaine d'utilisation.

La terminologie se caractérise aussi par une méthodologie rigoureuse, car elle forme une partie essentielle dans les mécanismes du discours scientifique, à titre d'exemple dans des articles de revues ou d'ouvrages en linguistique dans lesquels l'auteur avance des termes qui reflètent les significations voulues par lui-même et par l'école linguistique à laquelle il adhère. Exemple : le monème pour Martinet, le morphème pour l'école américaine. Ce qui pose d'énormes difficultés au lecteur non averti y compris aux étudiants et aux nouveaux chercheurs. Ces difficultés sont d'ordre d'assimilation et d'acquisition, et par conséquent, de non-précision, et la non-unification mène obligatoirement à la généralisation de l'usage, donc à la polysémie. Ces facteurs sont les causes qui mettent la valeur scientifique du terme en cause.

La terminologie est un langage spécifique à une communauté linguistique de spécialité. C'est ce qu'on appelle le “ jargon ”, un lexique spécifique d'une discipline bien distincte, au sein de la langue en général. En linguistique, le signe, le concept, le signifié, le signifiant ainsi que

## Chapitre 1 : La terminologie et la linguistique

le référent sont des notions de base dans toute étude scientifique du langage humain, et il en va de même pour tous les autres domaines que ce soit littéraire, économique, social, ou autre<sup>1</sup>.

- **La terminologie en traduction**

On ne peut, en traduction, réaliser des équations exactes si l'on néglige le problème de la terminologie.

En effet, il arrive, qu'un même mot, français ou arabe, ait plus d'un sens. Mais il arrive également-et c'est plus grave –qu'un concept (c'est-à-dire une idée ou un signifié) n'ait pas dans l'une des langues un signifiant (c'est-à-dire un terme ou un mot pour le désigner).

Par exemple, comment dire en arabe le terme Population :

- Le mot arabe سكان veut dire « habitants » et c'est le pluriel de ساكن
- L'équation : population = سكان est fausse.
- Pour qu'elle soit juste, au niveau de la sémantique, il faut dire :

La population = مجموع السكان

Il est cependant très utile de déterminer une « technique » même partielle et non exhaustive – susceptible d'aider le traducteur à accomplir convenablement sa tâche.

D'après ANTOINE<sup>2</sup>, il existe trois moyens mis à la disposition des linguistes et des traducteurs pour aplanir cet obstacle majeur de la terminologie :

### 1. Premier moyen

Trouvez des « mots » susceptibles de désigner les signifiés qui n'auraient pas de signifiants, c'est-à-dire traduire l'idée avec des mots déjà existés.

#### Exemples:

- Réacteur = نفاث
- Sous-marin = غواصة
- Hélicoptère = طوافة

### 2. Deuxième moyen

Procéder par « dérivation » ou par « composition ».

#### Exemples :

- Amphibie = (ولبرا الماء) برمائي
- Aérotransport = (الجو و النقل) جوقلة

<sup>1</sup> [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)

<sup>2</sup> C.Mattar Antoine, La traduction Pratique-Français –Arabe.Arabe-Français, Dar El Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 149.

### 3. Troisième moyen

Transposer phonétiquement certains termes d'une langue à l'autre :

#### Exemples :

- Bourgeoisie = بورجوازية
- Démocratie = ديمقراطية
- Bureaucratie = بيروقراطية<sup>1</sup>

#### 1.12. Que représente un terme pour une traductrice ?

Bien que la terminologie soit souvent évoquée en relation avec la traduction, les deux pratiques sont en principe indépendantes. La terminologie peut très bien s'exercer dans un cadre monolingue. Dans la pratique, des traductrices sont d'accord sur le fait qu'une bonne gestion terminologique est importante pour le travail de traduction, mais en même temps concèdent qu'elles n'y consacrent pas toujours le temps qu'il faut.

Une raison importante pour ce décalage pourrait être le fait que la terminologie se situe au niveau de la langue et la traduction sur celui de la parole. Le mot *terme* peut avoir différents sens pour des spécialistes différents comme le documentaliste, le terminologue, le terminographe, le spécialiste et la traductrice. Pour cette dernière, *terme* voudrait surtout dire « unité de traduction faisant problème », c'est-à-dire une unité dont le sens n'est pas clair ou dont l'équivalent n'est pas connu. Cela implique, toujours, que le nombre de termes peut varier considérablement d'une traductrice à l'autre.

Que se passe-t-il lorsqu'une traductrice rencontre un terme dont le sens lui est inconnu ? Elle va faire une *recherche terminologique ponctuelle*, c'est-à-dire qu'elle va rechercher le sens du terme, d'abord dans un dictionnaire généraliste, puis dans des ouvrages de plus en plus spécialisés. Mais même si elle y trouve une bonne définition, le travail ne s'arrête pas là, car pour traduire, il faut aussi savoir comment le terme fonctionne dans un texte. Elle va donc chercher des collocations, des exemples concrets de phrases contenant le terme en question. Si la traductrice gère sa propre banque de données terminologiques, elle devra mettre à jour celle-ci avec les informations trouvées.

Remarquez que tout cela ne relève au fond que de la *lexicologie* et non pas de la terminologie: la traductrice adopte notamment une approche *sémasiologique* (elle part d'un mot pour en rechercher le sens). La seule différence avec la démarche lexicographique est le fait que la recherche concerne un *terme*, c'est-à-dire, une unité lexicale faisant partie du vocabulaire d'une langue de spécialité<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> C. Mattar Antoine, La traduction Pratique-Français –Arabe.Arab-Français, Dar El Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 149-150-151

<sup>2</sup> Evers Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de fin d'étude Master Traduction, Université d'Utrecht, Mars 2010, p : 46

### 1.13. Traduction et langage

Avec le XX<sup>e</sup> siècle et l'essor très rapide des sciences humaines, en particulier de la linguistique, la traductologie, selon les termes de **Jean-René Ladmiral** (*Théorèmes pour la traduction*) prend un aspect nettement linguistique et pédagogique.

Puisque on peut décrire les traductions, notamment à partir des langues de départ et d'arrivée. On peut enseigner la traduction en tant que passage d'une langue à une autre.

**W.M.Urban** est le premier philosophe du langage à évoqué les questions de *traductibilité* ou *d'intraductibilité* total ou partielle. En un mot, la possibilité ou non de la traduction d'une langue culture à une autre.

Certaines différences entre les langues reflètent des réalités (linguistiques) inexistantes, donc *a priori* intraduisible d'une langue à une autre.

A partir de l'analyse des différences entre les langues –qui remontent au mythe de Babel– bien des linguistes ou philosophes du langage, comme **Wilhelm von Humboldt**, **Edward Sapir**, **Benjamin Lee Whorf** arrivent à conclure sur l'impossibilité (théorique) de traduire. Si chaque langue, en effet représente une vision du monde spécifique, si les langues ne sont pas des nomenclatures, depuis Saussure, l'équivalence des mots ne correspond on aucun cas à l'équivalence de visée de chaque langue<sup>1</sup>.

### 1.14. Problème linguistique de la traduction entre l'Arabe et le Français

Ils comprennent essentiellement les problèmes phonologiques et phonétiques, lexicaux, syntaxiques et textuels. Nous focalisons dans notre travail sur les problèmes phonologiques et phonétiques.

D'après Bendjaoui<sup>2</sup> les différences essentielles entre les deux langues (Arabe et Français) sont résumées dans les points suivants :

- a. Des voyelles et des consonnes existent dans l'une des langues, qui n'existent pas dans l'autre. Signalons par exemple les nombreuses voyelles nasales du français, inconnues de l'arabe, bien que certains phénomènes de nasalisation se manifestent en arabe.
- b. L'arabe compte plus de consonnes et moins de voyelles que le français (ou, si l'on veut, le français compte plus de voyelles et moins des consonnes que l'arabe) : l'arabe est une langue plus « sonante » que le français, et celui-ci est une langue plus « voisée » que l'arabe.
- c. Le problème de l' "emphatisation" de certaines consonnes dans certains voisinages sonores en arabe ; le français connaît très peu ce phénomène.
- d. Le phénomène de la gémination des consonnes et des semi-voyelles.

---

<sup>1</sup> Dépre Ines Oseki, *Théorie et pratique de la traduction littéraire*, Ed, Armand Colin, Paris, 1991, p : 53-54

<sup>2</sup> Bendjaoui Meriem, *Actes du colloque langues-Cultures et traduction*, Les éditions El-Hikma, Alger, 2000-2001, p : 42-43

## Chapitre1 : La terminologie et la linguistique

---

- e. Le français relie phonétiquement certaines finales de mots avec certaine initiales conformément aux règle de la liaison , que l'arabe ignore , sauf dans certains des sept " lectures" de **Coran** : l'arabe standard ne confond pas en un seul [n] la finale de : عالم (avec tanwin) et l'initiale du mot suivant : تحرير
- f. Le phénomène de l'assimilation (idghâme) (إدغام) est rare en français, plus fréquent en arabe, en particulier pour les 14 lettres dite « scolaire » avec la fin de l'article al – (et dans quelques autres cas).

### 1.15. Conclusion

La terminologie linguistique est un langage à propos des langues et à propos de leur description, ce langage s'inscrit dans le lexique et la grammaire des langues naturelles, tout en ayant des caractéristiques spécifiques.

Ce langage ce compose des termes et un ensemble de règles de formation lexical et de construction syntaxique (règles de combinaison de morphèmes), ce dernier est en relation avec la traduction, les deux pratiques sont en principe indépendantes.

La terminologie peut très s'exercer dans un cadre monolingue, dans la pratique des traductrices sont d'accord sur le fait qu'une bonne gestion terminologique importante pour le travail de traduction.

La traductrice adopte notamment une approche *séméiologique* (elle part d'un mot pour en rechercher le sens), lorsque elle n'arrive pas à déterminer le sens exacte d'un dans un texte.

### 2. Définition et Naissance de la traductologie

#### 2.1. Définitions de la traductologie

Dans la littérature on trouve plusieurs définitions du mot « traductologie », nous citons quelque une dans ce qui suit.

**Définition 1 :** D'après GUIDERE<sup>1</sup>, le mot « traductologie » désigne *littéralement* la science (logos) de la traduction (traductot). *Garnier* attire l'attention sur la question de la dénomination : « les dénominations globales que l'on donne aux études dont l'objet est la traduction sont variables : outre théorie (de la traduction), on rencontre également science de la traduction ou encore traductologie.

Il est peut être utile de préciser que « science de la traduction » est l'équivalente communément admis de l'anglais « Translation Studies » qui désigne le vaste domaine des études sur la traduction dans le monde anglo-saxon .Ainsi *Bassnett* estime, dans le prolongement des propositions d'**André Lefevere**, que la traductologie (Translation Studies) est l'étude de la production et de la description des traductions.

En réalité la traductologie est la discipline qui étudié à la fois la théorie et la pratique de la traduction sous toutes ses formes, verbales et non verbales .Si l'on se donne pour objet d'études les diverses manifestations de la traduction, il convient d'étudier tout autant les aspects proprement traductionnels que ceux non traductionnels, extra-traductionnels, para-traductionnels, méta-traductionnels.

« La définition du statut de la traductologie devrait donc montrer comment cette science nouvelle, après avoir dépassé ce réseau de dépendance, trouvera son autonomie et sa spécificité »

Aussi, l'objet de la traductologie est bien la traduction dans tous ces manifestations.

Qu'il s'agisse de traduction orale ou écrite, générale ou spécialisée, le traductologue réfléchit sur toutes les formes d'intervention du traducteur .Même si elle a été envisagée jusqu'ici comme une branche de la traductologie, la « théorie de la traduction » se confonde en réalité avec la pratique du traducteur.

**Définition 2 :** Jakobson<sup>2</sup> voit que le mot « traductologie » est composé de traducto (« traduction ») et du grec ancien logos (« l'étude » ou la « science »). « Science de la traduction » .la traductologie a reçus plusieurs appellations éphémères : « sciences de la traduction », « translologie ».

La traductologie en tant que science étudie le processus cognitif et les processus inhérents à toute reproduction (traduction) oral, écrite ou gestuelle, vers un langage, de l'expression d'une idée provenant d'un autre langage (signes vocaux (parole), graphiques (écriture) ou gestuels).Quand ce travail ne porte pas sur des textes, on parle aussi de « transposition intersémiotique » ou « transmutation ».

---

<sup>1</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie, Ed, Traducto de Boeck, Bruxelles, 2008, p : 12

<sup>2</sup> Jakobson, Aspects linguistique de la traduction, Essais de linguistique générale, Ed, Minuit 1963

### 2.2. Naissance de la traductologie

La traductologie est une discipline universitaire et scientifique relativement récente, ce qui se manifeste entre autre par le fait qu'un grand nombre de membres de la communauté universitaire ne savent pas très exactement ce qu'est la traductologie. Il est assez courant, même parmi les spécialistes des disciplines voisines (linguistique, théorie et histoire littéraire) de confondre la traductologie avec la pratique de la traduction.

Les traductologues eux-mêmes définissent la traductologie comme la discipline universitaire étudiant la traduction, voire parfois comme la *science* de la traduction, puisqu'ils aimeraient que la traductologie soit associée à une « discipline *scientifique* ayant la traduction comme objet de recherche » (les *Translation Studies* selon James Holmes, la *Übersetzungswissenschaft* en allemand). Or parfois la réalité est différente. Du statut officiel non encore pleinement assumé de la traductologie témoigne entre autre la place qui revient aux œuvres traductologiques chez certains libraires en France : les œuvres traitant de différents aspects de la traduction sont parfois rangées soit au rayon « linguistique » (c'est souvent le cas des œuvres ayant un rapport à une branche de la traduction technique ou à l'interprétation simultanée ou consécutive), soit au rayon « Théories littéraires » (les œuvres développant une théorie littéraire de la traduction ou un aspect de la traduction littéraire). Il en est de même dans certaines bibliothèques universitaires tchèques, tandis que par exemple dans la Bibliothèque nationale de France, les « théories de la traduction » ont droit à leur propre rayon.

L'approche scientifique de la traduction est assez récente (elle date des années 1950-1960), tandis que l'approche littéraire peut profiter d'une tradition déjà ancienne (la réflexion sur la traduction littéraire date de l'Antiquité). Comme nous avons démontré plus haut, la nature de la traductologie est loin d'être évidente même dans le cadre des milieux universitaires. Il s'agit d'une discipline étudiant la traduction sous ses aspects les plus variés ; certains spécialistes de la traduction, Praticiens, traducteurs ou interprètes, la conçoivent surtout comme une discipline d'étude, donc ils accentuent ses objectifs pédagogiques, d'autres, les chercheurs traductologues mettent en relief le côté théorique, conceptuel, et aspirent à ce que la traductologie soit reconnue comme une science humaine<sup>1</sup>.

### 2.3. L'objet de la traductologie

L'objet de la traductologie est bien la traduction dans toutes ses manifestations. qu'il s'agisse de traduction orale ou écrite, générale ou spécialisée, le traductologue réfléchit sur toutes les formes d'intervention du traducteur. Même si elle a été envisagée jusqu'ici comme une branche de la traductologie, la « théorie de traduction » se confond en réalité avec la pratique du traducteur<sup>2</sup>.

#### 2.3.1. Qu'est ce que traduire ?

Le verbe traduire est introduit en français au XVI<sup>e</sup> siècle : « c'est en 1539 que l'humaniste, lexicographe et traducteur **Robert Estienne** a lancé le vocable « traduire » ; l'année suivante, **Étienne Dolet** enchaînait sur « traduction » et « traducteur ».

---

<sup>1</sup> Raková.Zuzana.Les théories de la traduction. Masarykova Universita.2014

<sup>2</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie, Ed, Traducto de Boeck, Bruxelles, 2008, p : 12

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

Comme explique Larose, le verbe traduire trouve son origine dans un « très vieux verbe latin irrégulier dont les formes à l'infinifitif présent étaient *transferre*, et au participe passé, *translatus* ». Le mot *interpres*, quant à lui, désignait le traducteur en latin courant, comme *drogman* en italien (*drogomanno*). Ce mot provient de l'arabe *turjumân*, Molière l'emploiera plus tard sous la forme *truchement*<sup>1</sup>.

Le verbe traduire aussi c'est : faire passer d'une langue dans une autre, en tendant à l'équivalence de sens et de valeur des deux énoncées. Quant on veut donner une définition unique de l'acte de traduire en trouve une difficulté qui revient à la multiplicité de ses formes et de ses domaines d'application

### 2.3.2. Définition de la traduction

**La traduction** : action manière de traduire

- La traduction consiste à transposer un texte écrit d'une langue à une autre, en transmettant le plus fidèlement possible le message. Le traducteur traduit généralement d'une 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> langue vers sa langue maternelle. Il est de nature curieuse, a une vaste culture, une grande souplesse d'esprit, une très bonne connaissance de ses langues de travail et des aptitudes à rédiger.
- La traduction au sens linguistique, à savoir le passage d'un message écrit (ou oral) d'une langue à une autre.
- C'est exprimer dans une langue ce qui l'est dans une autre
- Exprimer une ou plusieurs idées en utilisant des mots

Pour le traducteur, l'idée est imposée : il n'a pas à la chercher ; il n'a qu'à l'exprimer dans l'autre langue.

En d'autres termes, l'idée n'appartient pas au traducteur, mais à l'auteur du texte.

Les mots, eux, on peut dire qu'ils appartiennent en même temps à l'auteur et au traducteur.

En tout état de cause, il est indispensable de tenir compte de l'existence de ces deux éléments :

- L'idée = le fond
- Le mot = la forme

Il ne faut pas cependant les dissocier car ils sont étroitement liés<sup>2</sup>.

• La première mission de l'enseignant de traduction est probablement de sensibiliser l'étudiant à la difficulté et à la subtilité de l'activité traduisante. De fait, en dehors de ceux qui la pratiquent diligemment, rares sont les personnes pleinement conscientes du tour de force que représente une bonne traduction.

---

<sup>1</sup> Guidère. Mathieu, Introduction à la traductologie, Ed, Traducto de Boeck, Bruxelles, 2008, p : 16

<sup>2</sup> Mattar. Antoine. C, La traduction pratique. Français\_Arabe. Arabe\_Français, Dar El Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 13

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

Pourquoi traduire est-il difficile? Probablement parce que la traduction fait intervenir dans un même mouvement des gestes presque antinomique : elle sollicite tout à la fois la sensibilité la plus vive et l'analyse la plus méticuleuse, concilie rigueur et intuition, marie logique et créativité<sup>1</sup>.

### 2.3.3. Types de la traduction

Si la typologie des textes préoccupe aussi nettement les auteurs et responsables de programmes de formation des traducteurs, c'est sans aucun doute parce qu'elle a servi à fonder une typologie parallèle des traductions (traduction générale/traduction spécialisée ; traduction économique/traduction informatique/traduction médicale/... ; traduction de rapports/traduction de notices techniques/...). Il est une autre typologie, rarement évoquée, qui mérite la plus grande attention : la typologie des modes de traduction que nous nommerons simplement typologie des traductions. La typologie des traductions est inscrite en germe dans certaines définitions de la traduction et, notamment, dans celle de J-R Ladmiral : *"La finalité d'une traduction consiste à nous dispenser de la lecture du texte original -voilà les termes dans lesquels il convient selon nous de définir ce qu'est proprement une traduction."* Il existerait ainsi, dans la perspective d'une dispense de lecture de l'original, plusieurs modalités de la dispense, surtout si l'on dépasse le cadre strict que greffe l'auteur précité sur sa propre définition : *"La traduction est censée remplacer le texte-source par le 'même' texte en langue-cible"*.

Si la traduction accepte une définition large par laquelle il y a traduction dès l'instant où intervient une transgression de frontières linguistiques et/ou de frontières culturelles, la traduction peut remplacer un texte vrai par autre chose qu'un texte (un para-texte mais aussi un tableau de chiffres ou données). En effet, dispenser de lire l'original consiste aussi à fournir l'information contenue dans l'original sous des formes visant à accélérer l'accès à l'information y compris à l'information d'ordre esthétique-stylistique communicable par analyse et synthèse<sup>2</sup>.

Les situations peuvent se raffiner considérablement mais nous pouvons dégager une série de traits permettant de différencier des types de traductions qui sont :

1. **La traduction signalétique** : traduction offrant un signalement du texte anglais et permettant de déterminer si une traduction élaborée s'impose et, le cas échéant, à quel type cette dernière appartiendrait.
2. **La traduction sélective** : traduction ne retenant et ne communiquant que certaines des informations du texte anglais.
3. **Les traductions synoptiques** : traductions ayant pour caractéristique commune le compactage de l'information contenue dans le texte et/ou de ses caractéristiques.
4. **Les traductions banalisées** : traductions communiquant la totalité des informations contenues dans le texte anglais sous une forme affranchie de toute préoccupation stylistique-rhétorique.
5. **La traduction analytique** : traduction condensant les informations relatives au texte (informations relatives au contenu et à la forme).
6. **La traduction post-synthétique** : traduction reconstruisant, dans un texte français autonome les contenus et intentions du texte anglais.

<sup>1</sup> Ballard. Michel, *Traductologie et enseignement de traduction à l'université*, Ed, Artois Presse Université, 2009, p : 218

<sup>2</sup> Gouadec. Daniel, *Formation des traducteurs*, Ed, La maison du dictionnaire, Université de Rennes2, 2001, p: 06

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

**7. La traduction absolue proprement dite** : traduction de la totalité des contenus du texte premier acceptant deux variantes :

**7.1.** Une variante assimilatrice visant à l'équivalence des 'messages' par-delà les frontières linguistiques/culturelles.

**7.2.** Une variante descriptive visant aussi à 'traduire' les écarts entre le texte anglais et le texte français à venir.

La typologie des traductions ainsi construite trouve une double justification : justification (pré-) professionnelle et justification pédagogique-didactique. La séquence des types et sous-types de la traduction forme des étapes de tri entre modalités de traduction remplissant des fonctions différenciées et des étapes de test au fil de la progression des sujets.<sup>1</sup>

### **2.4. Le rôle du traducteur selon « Schleiermacher »**

« Quels chemins peut prendre le véritable traducteur qui veut rapprocher réellement ces deux hommes si séparés : l'écrivain d'origine et son lecteur, et faciliter à celui-ci, sans l'obliger à sortir du cercle de sa langue maternelle, la compréhension et la jouissance les plus exactes et complètes du premier ? à mon avis, il n'y en a que deux : ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à sa rencontre .ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'écrivain aille à sa rencontre .les deux chemins sont à tel point complètement différents ,qu'un seul des deux peut être suivi avec la plus grande rigueur ,car tout mélange produirait un résultat nécessairement fort insatisfaisant et il serait craindre que la rencontre entre l'écrivain et le lecteur n'échoue totalement. Dans le premier cas , le traducteur s'efforce de remplacer par un son travail la connaissance de la langue d'origine dont manque le lecteur .La même impression que lui avec sa connaissance de la langue d'origine a obtenue de l'œuvre ,il essaye de la communiquer à ses lecteurs ,en les faisant se mouvoir par conséquent vers le lieu qu'il occupe et qui leur est à proprement parler étranger .Mais si la traduction veut faire ,par exemple ,qu'un auteur latin parle comme il aurait parler et écrit comme des Allemands s'il avait été lui-même allemand ,alors non seulement elle ne meurt pas ,cette fois –ci l'auteur jusqu'au lieu du traducteur mais elle le place directement dans le monde des lecteurs allemands et le rend semblable à eux ; et tel est précisément l'autre cas »<sup>2</sup>

### **2.5. La reconnaissance de la traduction en tant que métier et en tant que discipline Scientifique**

Au XX<sup>e</sup> siècle, En France, le traducteur sort en France (comme ailleurs) de son isolement et le métier commence à être reconnu publiquement comme participant activement aux progrès de la société moderne. Le grand rôle culturel est reconnu à la traduction littéraire : celle-ci constituait en 1972 le gros des traductions éditées dans le monde (plus de 40 000 titres), tandis qu'en 2000, le nombre total de traductions dans le monde était 73 840, dont 34 540, soit 47 %, de traductions littéraires.

---

<sup>1</sup> Gouadec. Daniel, Formation des traducteurs, Ed, La maison du dictionnaire, Université de Rennes2, 2001, p: 07

<sup>2</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie, Ed, Traducto de Boeck, Bruxelles, 2008, p : 26

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

En France, la traduction littéraire occupait plus de 50 % des traductions publiées sous forme de livre en 2000, soit 5065 titres sur un total de 9502 livres traduits

Il est significatif que des prix soient créés en plusieurs pays pour récompenser les meilleures traductions littéraires.

A partir de 1937, la France crée le Prix Halperine-Kaminsky en hommage du traducteur Russe et médiateur important des rapports culturels franco-russes. Ce prix est décerné En 1938 à *Pierre-François Caille*, futur président de la Société Française des Traducteurs, pour sa traduction du roman *Autant en emporte le vent* de *Margaret Mitchell*. En 1945 le **Prix Denyse Clairouin** est créé, pour commémorer une traductrice morte en déportation pendant la guerre ; le prix récompense la meilleure traduction de l'anglais en français et son jury se compose au fil des années des personnes célèbres : *André Gide*, *François Mauriac*, *Julien Green*, *Graham Green* et d'autres. En 1956, La Société des Poètes français fonde le **Prix Marthe Fiumi-Leroux réserve** aux traductions de poésie contemporaine de L'italien en français ou vice-versa. En 1980, la Société Française des Traducteurs crée le **Prix Pierre-François Caille** pour honorer la mémoire de son président-fondateur *Van Hoof*.

La reconnaissance publique du métier du traducteur prend aussi d'autres formes que la fondation des prix. L'organisation professionnelle des traducteurs est mise sur pied dès la fin de la Seconde guerre mondiale. En France, la Société Française des Traducteurs (SFT) est fondée en 1947 ; elle est ouverte à toutes les catégories professionnelles (traducteurs littéraires ou techniques, fonctionnaires ou indépendants, traducteurs Jures, etc.). Depuis 1954, la SFT publie une revue trimestrielle sous le titre *Traduire*.

En 1953, la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) est fondée à Paris par Pierre-François Caille. C'est actuellement le plus important groupement international de traducteurs, d'interprètes et de terminologues comptant plus de 120 associations professionnelles et institutions de formation affiliées issues de 60 pays. La FIT représente les intérêts de plus de 80 000 traducteurs, interprètes et terminologues à travers le monde.

La fédération s'engage à promouvoir le professionnalisme au sein du métier de traducteur et d'interprète et à améliorer les conditions d'exercice de la profession. Elle défend les droits et la liberté d'expression des traducteurs, interprètes et terminologues dans le monde. En 1973, les traducteurs littéraires se séparent de la SFT pour créer l'Association des Traducteurs littéraires de France (ATLF).

Les traducteurs français ont désormais leurs propres manifestations : en 1970, une *Journée de la Traduction* est organisée à Lille ; en 1972, un colloque sur le thème «L'auteur et son traducteur» a lieu à Nice ; en 1974, la SFT collabore avec la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) au 7e Congrès Mondial de la Traduction à Nice ; 1977, la SFT fête son 30<sup>e</sup> anniversaire et le 20<sup>e</sup> de l'École Supérieure d'Interprète et Traducteurs (ESIT) par deux tables rondes consacrées au rôle de l'interprète de conférences et du traducteur ; en 1978 sont instituées en Arles les *Premières Assises de la Traduction littéraire* et en 1988, on assiste à la création dans cette même ville d'un *Collège international de Traducteurs*. Le volet professionnel de la traductologie est représenté non seulement par les activités d'associations telles que la SFT et la FIT, mais aussi par la publication des revues spécialisées telles que *Babel*, *Traduire* (de la SFT), *Target*, *META*, ou *Lebende Sprachen*, et par des livres pratiques sur l'exercice de la traduction et son enseignement d'auteurs tels que Jean Maillot,

Daniel Gouadec, Daniel Gile, Danica Seleskovitch, Marianne Lederer, Michel Ballard, et d'autres.

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

En République tchèque (et en Tchécoslovaquie avant 1993), il existe aussi une organisation professionnelle des traducteurs. L'association *Jednota tlumočnicků à překladatelů* (JTP, l'« Association des interprètes et des traducteurs »), fondée en 1990, qui publie une revue *Tlumočení - překlad* (ToP), réunit tous les traducteurs qui veulent y adhérer et qui remplissent les critères d'adhésion (les traducteurs littéraires et techniques, les traducteurs jures, les interprètes, les enseignants universitaires de la traductologie, etc.). La JTP fait partie de la Fédération Internationale des Traducteurs. Il y a une autre association réservée aux traducteurs littéraires seulement, *Obec překladatelů* (la «Cite des traducteurs ») qui décerne plusieurs prix. *Le Prix Josef Jungmann* est réservé à la meilleure traduction littéraire éditée dans l'année. *L'Anti-Prix Skřípec* est par contre un prix critique qui met en relief les défauts les plus saillants d'une œuvre littéraire publiée dans l'année et dont l'objectif est d'améliorer la qualité générale des livres traduits<sup>1</sup>.

### 2.6. Approche traductologie de la communication

En 1997, **Hatim et Mason** ont publié *translater as Communicator*. Dans ce livre les auteurs commencent par montrer l'inanité de la distinction entre (traduction littéraire / non littéraire, technique /non technique), ils appellent à une unification de la discipline –et des traducteurs– autour de leur point commun, à savoir la communication. Qu'ils soient traducteurs littéraires ou audiovisuels, ou encor interprètes de conférences, tous sont des communicateurs

Les auteurs précisent : « la traduction est envisagée comme un acte de communication qui tente de relayer un autre acte de communication par-delà des barrières linguistique et culturelles »

Dans cette perceptive , la fonction du traducteur est ainsi défini : « On pourrait définir l'attache du traducteur communicateur comme un être qui cherche à maintenir la cohérence en recherchant l'équilibre approprié entre ce qui est affectif dans un environnement particulier ,dans un but particulier et pour des récepteurs particuliers .»

Les auteurs recherchent « les fondements d'un modèle d'analyse des textes » parce qu'ils sont convaincus que seul l'approche textuelle peut rendre compte de la traduction en tant que communication .D'ailleurs, les développements qu'ils consacrent à la dimension didactique de leur approche communicationnelle visent l'application de la linguistique textuelle a la formation des traducteurs et à l'évaluation de leur compétences.

On trouve trace de ces conceptions chez **Hatim et Mason**, dès 1990, dans leur *Discourse and the translator*. A l'époque, leur approche textuelle n'avait rien de communicationnelle ; elle se résumait à trois niveaux d'analyse :

#### 1. La compréhension du texte source

- a. Le découpage du texte (grammaire)
- b. L'accès aux connaissances spécialisées
- c. L'accès au sens intentionnel

<sup>1</sup> Raková.Zuzana.Les théories de la traduction, Ed, Masarykova Univerzita, 2014, p : 21

### 2. Le transfert du sens

- a. Relayer le sens lexical
- b. Relayer le sens grammatical
- c. Relayer le sens rhétorique, y compris le sens implicite ou inférable par les lecteurs potentiels

### 3. L'évaluation du texte cible

- a. La lisibilité
- b. La conformité aux conventions génériques et discursives de la langue cible
- c. L'adéquation de la traduction avec l'adjectif spécifié

Les auteurs affichaient un objectif clair pour leur étude : « L'objet central de ce livre est la traduction envisagée comme un processus de communication qui a lieu à l'intérieur d'un contexte social » (**Hatim et Mason**)<sup>1</sup>

### 2.7. Les approches linguistiques de la traduction<sup>2</sup>

La traduction a beaucoup intéressé les linguistes qui lui ont appliqué les diverses approches théorique, qui se sont succédé au cours du siècle : structuralisme, générativisme, fonctionnalisme, linguistique formelle, énonciative, textuelle, cognitive, sociolinguistique, psycholinguistique, chaque courant a ces propres concepts différents pour objet d'étudié le phénomène de la traduction.

La relation complexe entre la linguistique et la traduction peut être résumée en deux orientations principales :

1. On peut soit appliquer les acquis de la linguistique à la pratique de la traduction
  - les acquis de la linguistique peuvent être appliqués à la pratique de la traduction
2. Soit développer une théorie linguistique de la traduction à partir de la pratique.
  - la théorie linguistique peut se développer grâce à la traduction pratique

Ces deux orientations ont été explorées successivement tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais aujourd'hui les choses paraissent plus claires : la linguistique s'intéresse aux langues et au langage, tandis que la traductologie s'occupe des traducteurs et des traductions.

Il existe de nombreuses approches explicatives de la traduction. Chaque approche se caractérise, en règle générale, par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie distincte. On peut distinguer aussi des courants différents dans une même approche. La combinaison des plusieurs approches ne peut qu'enrichir la traductologie.

Il est clair que la linguistique s'intéresse aux langues et au langage tandis que la traduction s'occupe des traducteurs et des traductions.

Il y a plusieurs courants linguistiques « qui seront citées au paravent », chacun propose une explication propre et des techniques spécifiques, parce que chacun envisage les phénomènes observés à un niveau différent : le « **mot** », la « **phrase** » ou encore le « **texte** ».

---

<sup>1</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p :15-16

<sup>2</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p :41-47

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

La linguistique joue **un rôle moteur** dans le développement de la traductologie et en même temps elle présente certaines inconséquences qui créent le fossé entre ces deux disciplines.

L'un des premiers ouvrages à adopter une approche linguistique- « L'introduction à la théorie de la traduction » **d'Andrei Fedorov** postule que « toute la théorie de la traduction doit être incorporée dans l'ensemble des disciplines linguistiques ».

La première vraie méthode de traduction à la base des apports de la linguistique a été publiée par **Vinay et Darbelnet** en « Stylistique comparée du français et de l'anglais ».

### 2.7.1. L'approche fonctionnelle

Les approches fonctionnelles de la traduction essentiellement inspirées des travaux du linguiste britannique **J.R.Firth** (1890-1960), on en trouve (l'illustration en particulier dans l'ouvrage de **Catford** : *A linguistic théorie of translation*).

**Firth** rejetait la conception du langage comme un simple code servant à transmettre l'information –c'est le cadre de la théorie de la communication à l'époque –et définissait plutôt le sens en terme de fonction relative à un contexte particulier.

Dans la perceptive fonctionnelle « **Firth** a défini **le contexte** comme un phénomène qui a une importance cruciale », et renvoie à certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace, et le temps qui doivent être pris en considération pour saisir le sens du message.

### 2.7.2. L'approche « stylistique comparée »

A la base de l'ouvrage de **Vinay et Darbelnet** « La stylistique comparée du français et de l'anglais ». Ces auteurs réunissent la traductologie à la linguistique et des éléments aux autres disciplines comme la stylistique, ou la psychologie et donnent une première véritable méthode de traduction.

L'objectif des auteurs est clairement énoncé: il s'agit pour eux de dégager «une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants »

Les auteurs définissent des critères de base qui leur permettent d'analyser les traductions :

1. Servitude et option
2. Traduction et sur-traduction
3. Bon usage et langue vulgaire

L'application des critères leur permet de distinguer sept procédés techniques de traduction :

- **Trois** procédés directs :
  1. L'emprunt
  2. Le calque
  3. La traduction littérale

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

- Quatre procédés indirects :
  1. La transposition
  2. La modulation
  3. L'équivalence
  4. L'adaptation

**Vinet et Darbelnet** définissent ainsi **l'unité de traduction** : c'est « le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément ».

Ils distinguent quatre types d'unités de traduction :

1. « les unités fonctionnelles » : les unités qui ont les mêmes fonctions grammaticales dans les deux langues
2. « les unités sémantiques » : les unités qui possèdent le même sens dans les deux langues
3. « les unités dialectiques » : les unités qui procèdent du même raisonnement
4. « les unités prosodiques » : les unités qui impliquent la même intonation

Cette division était souvent critiquée. Par exemple, **Seleskovitch et Lederer** proposent de remplacer les « unités de traduction » par des « unités de sens » qui autorisent une traduction dynamique : « l'unité de sens est le plus petit élément qui permette l'établissement d'équivalence en traduction. Elle apparaît comme le résultat de la jonction d'un savoir linguistique et d'un savoir extra-linguistique déverbalisé. »

Tandis que **Larose** propose le « sémiotème » (comme une unité de traduction. Cette approche n'existe plus parce qu'elle oubliait des équivalences textuelles qui font une base du processus de traduction<sup>1</sup>.

### 2.7.3. L'approche « linguistique théorique »

A la base de l'ouvrage « Les problèmes théoriques de la traduction » (1963) de **Georges Mounin** consacre la linguistique comme cadre conceptuel de référence pour l'étude de la traduction, le point de départ de sa réflexion est que la traduction est « un contact de langues, un fait de bilinguisme ». Dans ce qui suit, nous allons résumer les idées principales étudiées dans ce livre :

- Les années 1960 : le temps du triomphe de la linguistique, sous l'effet du structuralisme.
- La traduction est « un contact de langues, un fait de bilinguisme »
- L'objectif est de faire accéder la traductologie au rang de « science », mais **Mounin** ne voit pas d'autres possibilités que de passer par la linguistique.
- La question de l'intraduisible – selon **Mounin** la traduction n'est pas toujours possible.
- La traduction comme une opération relative dans son succès et variable dans les niveaux de la communication.

---

<sup>1</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p 44

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

### 2.7.4. L'approche « linguistique appliquée »

A la base de l'ouvrage « A Linguistic Theory of Translation » écrit par **Catford**. La linguistique appliquée est une branche de la linguistique qui s'occupe d'avantage des applications pratiques de la langue.

**Catford** (1965) affirme son intention de se concentrer sur «l'analyse de ce que la traduction est»

- « La traduction est une opération réalisée sur les langues : un processus de substitution d'un texte dans une langue par un texte dans une autre langue »
- **Catford** distingue certains types de traduction :
  1. La traduction « **intégrale** » par opposition à la traduction « **partielle** »
  2. La traduction « **totale** » par opposition à la traduction « **restrictive** »

La critique : cette approche a été critiquée pour deux raisons :

- a. Tous les traductologues sont sûrs que la traduction « totale » n'existe pas.
- b. Cette approche ne contient pas la dimension « dynamique » de la traduction<sup>1</sup>.

### 2.7.5. L'approche sociolinguistique

A la base de l'ouvrage « Les Fondements sociolinguistiques de la traduction » écrit par **Maurice Pergnier**. La sociolinguistique examine la langue dans son contexte social à partir du langage concret. Elle s'est formée dans les années 1960 aux Etats-Unis sous l'impulsion de **labov, Gumperz et Hymes**, et s'occupe aussi des différences socioculturelles, des politiques linguistiques et de l'économie de la traduction

**M.Pergnier** étudie le caractère vague du terme « la traduction » qui est décrit dans trois acceptions de la traduction :

- a. Le terme désigne un « **résultat** » : le texte traduit est une traduction.
- b. Le terme désigne une « **opération** » : l'opération de reformulation mentale est une traduction.
- c. Le terme désigne une « **comparaison** » : les deux objets comparés sont des traductions.

Le refus du recours exclusif à la linguistique pour l'étude de la traduction, par l'Ecole de Paris (**Seleskovitch et Lederer**)<sup>2</sup>.

## 2.8. Les sept procédés de la traduction selon Vinay et Darbelnet

1. **L'emprunt** qui consiste à ne pas traduire le mot de la langue source surtout quand il correspond à quelque chose qui n'existe pas dans la culture de la langue cible, quitte à l'expliquer par le contexte ou par une note. L'avantage de cette solution, considérée à l'époque comme de dernier recours, mais très pratique aujourd'hui, c'est d'introduire des mots nouveaux dans le vocabulaire de la langue cible.

<sup>1</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p 45.46

<sup>2</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p : 47

2. **Le calque**, qui consiste à traduire terme à terme l'expression étrangère. Ce procédé peut s'appliquer à des structures syntaxiques.
3. Très proche du calque, **la traduction mot à mot**, qui consiste à traduire mot à mot un mot étranger. Cette opération n'est pas toujours possible.
4. **La transposition**, qui consiste à rendre une partie du discours par une autre sans perte ni gain sémantique.
5. **La modulation**, qui consiste à traduire la même réalité non linguistique en la plaçant d'un point de vue différent.
6. **L'équivalence**, qui décrit le contenu d'une réalité non linguistique donnée mais sans recours à des analogies linguistiques.
7. **L'adaptation** qui rend une situation source inconnue de la langue cible au moyen de la référence à une situation analogue. Cette solution est en générale amplement utilisée par les traducteurs mais pose un problème éthique comme en verra plus loin, en ce qu'elle ne contribue pas à l'élargissement de l'espace culturel de la langue d'arrivée<sup>1</sup>.

### 2.9. Langue de départ / Langue d'arrivée

Si l'on considère que la compétence expressive d'une langue est sans doute relative, la compétence de ses locuteurs devrait combler les insuffisances éventuelles. Quand on compare les ressources d'une langue à celle d'une autre, ceci implique une réflexion sur la relation entre l'appareil terminologique, le vocabulaire de façon générale, que nous propose les langues en jeu et les connaissances que cette dernière est prédisposée à accueillir au sein de sa fluidité compréhensive.

Les linguistes arabes n'ont pas réussi à éviter l'accumulation et la multiplication des termes linguistiques, signe de leur désunion face au défi de la traduction des termes linguistiques dès leur apparition afin de permettre à la linguistique arabe d'être en mesure de répondre aux attentes des étudiants et des nouveaux chercheurs.

D'autre part, les efforts individuels et non collectifs de certains linguistes arabes manquaient de notre point de vue de recul et de concertation, alors qu'il aurait été plus convenable que la traduction soit effectuée de manière réfléchie et bien étudiée car l'objectif à atteindre est d'enrichir la langue.

**Anthony Pym** a bien su poser la question que tout traducteur professionnel se posera un jour ou l'autre:

« Comment faut-il traduire? Cette question fondamentale, inévitable, a traditionnellement reçu deux réponses : l'une en faveur du côté langue - culture - texte ; l'autre du côté de l'interlocuteur d'arrivée. Cette question à double réponse se trouve au cœur de la théorisation de la traduction y compris celle de *Berman* ».

---

<sup>1</sup> Oseki-Dépré. Inês, Théories et pratiques de la traduction, Ed, Armand Colin, Paris, 2009, p : 57

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

Il semble que le point de départ et le point d'arrivée soient au sein de la même langue et exigent de ne point gonfler la langue par les emprunts, qui sont en réalité un indice de sa non-compétitivité ou au moins celles de ses locuteurs.

En somme, la spontanéité qui caractérise la traduction du terme linguistique vers l'arabe est le résultat de la nature des travaux traduits qui sont en général des études universitaires, ou des textes traduits intégralement où l'élément en commun est l'anarchie et la pluralité des traductions.

« La linguistique moderne n'est pas sortie toute armée des cerveaux de quelques savants, mais s'est élaborée et s'élabore, aujourd'hui plus que jamais, grâce à une réflexion critique sur des notions, des conceptions qu'elle a héritées de longue histoire ».

La question essentielle est « *comment traduire* », une question à laquelle tout traducteur professionnel serait en mesure de donner une réponse immédiate mais ici, il s'agit de terminologie linguistique et le traducteur doit respecter certaines règles.

Il doit avoir des connaissances en matière de dérivation, de composition, de néologie ainsi que d'emprunts. Un autre facteur important est la fidélité dans la traduction ainsi que la compétence à saisir le sens dans toutes ses composantes et l'habileté à lui retrouver un équivalent adéquat au niveau du sens et au niveau grammatical et lexical dans la langue d'arrivée.

Mot contre mot et non pas un mot de la langue de départ (français) contre toute une expression dans la langue d'arrivée (l'arabe). Certes d'autres règles existent, mais ce que nous avons avancé, résume et constitue le centre d'intérêt de toute traduction professionnelle. Car la connaissance scientifique est un patrimoine universel, autrement dit, la connaissance est la conjugaison et la combinaison des idées dans une continuité. Les emprunts existent et dans toutes les langues du monde et ils sont issus des contacts entre les peuples : « L'emprunt provient souvent de la nécessité de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau.

Parfois aussi, l'emprunt n'est que le simple effet de langue en contact » ; dans le français par exemple :

- De l'arabe : Cave - Alcool – Algèbre,...
- De l'anglais : Handicap – Bambin – Budget,...
- De l'Italien : Balcon – Bambin – Carnaval,...
- De l'Espagnol : Abricot – Adjudant,...
- de même que les langues de l'Inde : Jungle – Bonze

Dans l'arabe aussi :

- Du persan : Jah - Awaj – Ibrik – Istewana : جاه-أوج-إبريق-اسطوانة
- De l'hébreu : Tabout – Ijass – Chaitan : تابوت-اجاص-شيطان
- Du français : Parlement - Baccalauréat –général : برلمان-بكالوريا-جنرال
- Du turc : Bayrak - Khatoun - Koumbara - Araba : بيريق-خاتون-قنبلة-عربة
- De l'italien : Banco – Carciofo – Cavorra : بنك-خرشوف-صبورة

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

Mais cela, ne veut pas dire qu'il faille « ouvrir toutes les portes » pour qu'un jour on s'aperçoive que les trois quarts de notre langue sont des emprunts<sup>1</sup>.

### 2.10. Le rôle de la traduction

Depuis des siècles, l'homme civilisé a connu l'importance de la traduction. Actuellement, elle est considérée comme l'un des piliers du progrès humain, et elle représente son symbole et son cachet. On constate, aujourd'hui que ce moyen de communication entre les personnes et les peuples est très répandu et se manifeste dans un ordre croissant et ordonné. Après les traductions modernes : politique, scientifique, industrielle, ont suivi les traductions littéraires marquées par l'apparition des journaux, des revues, des magazines, ainsi que les romans et les nouvelles qui connaissent aujourd'hui un mouvement de traduction sans précédent.

A partir de cette constatation, on peut dire que la traduction est synonyme de développement et de progrès, à travers l'histoire et qu'elle a connu son apogée au sein des nations développées. Il est indispensable, que les pays arabes sachent que « être ou ne pas être » est en relation étroite avec la traduction, dans un monde de savoir et de connaissance en perpétuelle évolution. Elle facilite et rend l'acquisition et l'assimilation des nouveaux concepts et tendances de la civilisation occidentale accessible à nos lecteurs dont la plupart sont monolingues.

Si l'on veut réellement rattraper le retard qui caractérise le monde arabe sur tous les plans : intellectuel, culturel, scientifique et économique, et pour être digne de cette appellation « nation civilisée », il faut la conjugaison des efforts, et surtout les bonnes intentions politiques ainsi que d'autres facteurs auxquels nous arriverons un peu plus loin<sup>2</sup>.

Après avoir compris c'est quoi la traduction il est nécessaire de poser la question : **comment traduire ?** Cette question qui nous permette à aboutir une traduction plus crédible.

### 2.11. Comment traduire

Deux opérations distinctes sont indispensables :

#### 1. La lecture du texte à traduire

- A. Lire et relire le texte original jusqu'à la compréhension du sens profond et intégral.
- B. Dégager le sens en établissant les équations, si c'est nécessaire, au niveau du mot, puis de l'idée et enfin de la phrase.

#### 2. Expression des idées dans l'autre langue

- A. Choix de la terminologie de manière à ce qu'elle soit la plus proche possible de la terminologie initiale sans affecter le génie ou la logique de la langue dans laquelle on traduit.

---

<sup>1</sup> [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)

<sup>2</sup> [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)

## Chapitre 2 : La terminologie linguistique et la traduction

---

- B. Rétablissement des équations au niveau du mot, puis de l'idée et enfin de la phrase pour vérification de l'exactitude<sup>1</sup>.

### 2.12. Conclusion

La première mission de l'enseignant de la traduction est probablement de sensibiliser l'étudiant (le traducteur), à la difficulté de l'acte de traduire, l'étudiant à son tour doit être conscient que la traduction n'est pas une simple opération, elle consiste à transposer un texte écrit d'une langue à une autre, en transmettant le plus fidèlement possible le message. Le traducteur traduit généralement d'une 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> langue vers sa langue maternelle. Il est de nature curieuse, a une vaste culture, une grande souplesse d'esprit, une très bonne connaissance de ses langues (langue de départ et langue d'arrivée) de travail et des aptitudes à rédiger.

Il est nécessaire que le traducteur doit savoir comment traduire, pour qu'il puisse éliminer les difficultés de passage de terminologie linguistique du français vers l'arabe qu'il peut les rencontrer.

Quand on fait une traduction, il faut prendre en compte toutes les différences entre les deux langues. Il y a la différence linguistique, le fait qu'il faut trouver un mot correspondant dans les nouveaux textes au mot du texte original, et ce n'est pas toujours facile puisque il n'y en a pas toujours un. Dans ce cas il faut suivre le conseil de Bouquet: «C'est-à-dire être conscient qu'on va s'efforcer d'en donner l'équivalent le moins mauvais possible<sup>2</sup> »

---

<sup>1</sup> Mattar. Antoine. C, La traduction Pratique Français-Arabe. Arabe-Français, Ed ., Ed., Ed. Dar El-Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 16

<sup>2</sup> Palmertz. J. Eriksson. Pourquoi la traduction? La traduction comme outil didactique dans l'apprentissage d'une langue étrangère. 2014, p : 6

# *Cadre pratique*

### 3.1. Introduction

Parmi les objectifs principaux de l'étude de la langue française à l'université, c'est d'apprendre à l'étudiant des nouvelles terminologies linguistique, et de lui aide à découvrir et à garder le rythme de l'évolution de la terminologie linguistique, ce qu'il pousse l'étudiant à utilisé la traduction de cette dernière vers sa langue maternelle (la langue Arabe dans notre cas d'étude) pour lui facilite la compréhension des termes linguistique étudié, et de lui donnée beaucoup d'importance dans leur étude, l'activité de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe pose des difficultés chez la grande majorité des étudiants.

Dans ce chapitre qui présente la partie pratique nous tenterons de valider nos hypothèses. Après la distribution d'un questionnaire composé de **15** questions aux 35 étudiants de Master 1 langue française, nous allons faire une analyse des résultats obtenus.

### 3.2. Déroulement de l'enquête

Nous avons effectué une enquête au sein du département de français à l'université de **Khenchela**, le recueil de données fut établi par des investigations orientées vers les étudiants du Master1 Français, spécialité (Sciences du Langage).

Dans le but de mieux comprendre et analyser les difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe .nous avons commencé par élaborer un questionnaire qui nous avons distribué aux étudiants.

### 3.3. Présentation de l'échantillonnage

Afin de commencer notre partie pratique, nous avons procédé par la distribution d'un nombre de 35 questionnaires<sup>1</sup> à des étudiants de Master1 Français (Sciences du Langage), à l'université de **Khenchela**.

### 3.4. Élaboration des questionnaires

Notre analyse des questionnaires se focalise sur la méthode analytique. Elle nous permet de récolter les réponses et les opinions de notre échantillonnage, dans le but de mettre l'accent sur les difficultés qui rencontre les étudiants lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe et l'utilisation de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe et leur importance.

D'autant plus que cette étude soit proportionnelle, car elle ne présente que l'avis de minorité des étudiants choisis comme échantillonnage pour notre étude, et qui nous l'espérons bien, puisse prendre le plus de crédibilité possible pour notre travail de recherche.

---

<sup>1</sup> Un exemplaire de questionnaire est joint en tant qu'annexe.

## Le cadre pratique

Nous avons rassemblé les réponses de questions ceux figurant dans les questionnaires adressés aux étudiants, pour ensuite, en élaborer les résultats d'où nous essayons de comprendre l'avis de chacun des étudiants concernant les difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.

- **Questionnaire destiné aux étudiants**

Nous avons élaboré un questionnaire de 15 items (voir annexe) à travers lesquels nous essayerons de comprendre les points de vue des étudiants vis-vis de notre sujet de recherche.

### 3.5. Présentation et analyse des résultats

Les résultats du questionnaire obtenus se présentent dans l'ordre suivant :

#### 1. Aimez-vous votre spécialité (Langue Française) ?

Oui	Non
30 (85.7%)	05 (14.3%)

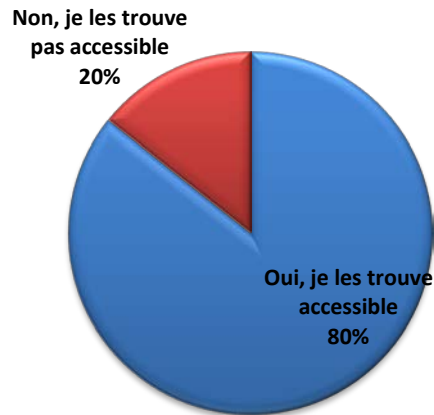


- Les réponses à cette question montrent que la majorité des étudiants aiment la langue Française comme spécialité d'étude.
- *Et nous avons constaté donc que la majorité des étudiants accordent de l'importance à la langue Française.*

#### 2. Trouvez-vous les études de (la Langue Française) accessible ?

Oui	Non
28 (80%)	07 (20%)

## Le cadre pratique



### 3. Trouvez-vous des difficultés à comprendre ?

Oui	Non
26 (74.2%)	09 (25.8)

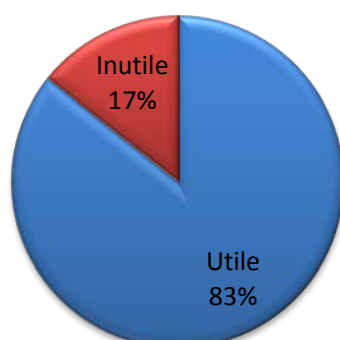


- En ce qui concerne ces deux questions (question 2 et 3), nous constatons que (80%) des étudiants trouvent que les études de la langue Française est accessible, et (20%) voient qui n'est pas accessible, mais au même temps on remarque que la majorité (74.2%) des étudiants trouvent des difficultés d'accès à la langue, par rapport au (25.8%) la minorité des étudiants qui ne trouvent pas des difficultés , ce qu'il nous a prouvé que malgré que la langue Française est accessible mais quant même les étudiants trouvent des difficultés à l'apprendre .

## Le cadre pratique

### 4. Que pensez-vous de l'utilisation de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe pour vos études de la langue ?

Utile pour nos études de la langue	N'est pas utile pour nos études de la langue
29(82.8%)	06(17.2%)



- Le résultat de cette question semble que plus de (80%) des étudiants sont d'accord pour dire que l'utilisation de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe est utile pour leurs études de la langue, tandis que (17.2%) disent que la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe n'est pas utile pour leurs études de la langue.

*Depuis des siècles, l'homme civilisé a connu l'importance de la traduction. Actuellement, elle est considérée comme l'un des piliers du progrès humain, et elle représente son symbole et son cachet<sup>1</sup>.*

### 5. La traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe vous aide à comprendre le sens des termes linguistiques français étudiés ?

Oui elle nous aide	Non elle ne nous aide pas
30 (85.7%)	05(14.3%)

<sup>1</sup> [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)

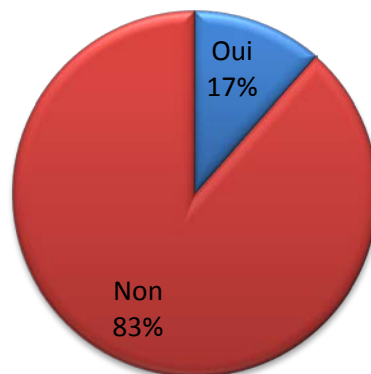
## Le cadre pratique



- Les réponses à ces deux questions (4-5) montrent que la plupart des étudiants, plus de (80%), donnent de plus d'importance à la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe dans leurs études. Et que moins de (20%) qui voient que cette dernière n'a pas d'utilité dans leurs études.

### 6. Traduisez-vous facilement ?

Oui	Non
06 (17.1%)	29(82.9%)



- D'après les réponses sur cette question, on trouve que la majorité (82.9%) des étudiants ne peuvent pas traduire facilement, ce qu'il confirme que : traduire est difficile par ce que probablement parce que la traduction fait intervenir dans un même mouvement des gestes presque antinomique : elle sollicite tout à la fois la sensibilité la plus vive et l'analyse la plus méticuleuse, concilie rigueur et intuition, marie logique et créativité<sup>1</sup>. Tandis que (17.1%) peuvent traduire facilement.

<sup>1</sup> Ballard. Michel, Traductologie et enseignement de traduction à l'université, Ed, Artois Presse Université, 2009, p : 218

### 7. Savez-vous comment il faut traduire ?

Oui	Non
04 (11.5%)	31 (88.5%)



- La plupart des étudiants (88.5%) ne savent pas comment il faut traduire, par ce que pour traduire on a deux opérations distinctes qui sont indispensables<sup>1</sup>, et qu'il faut les savoir pour pouvoir traduire, tandis que (11.5%) entre eux qui savent comment traduire.

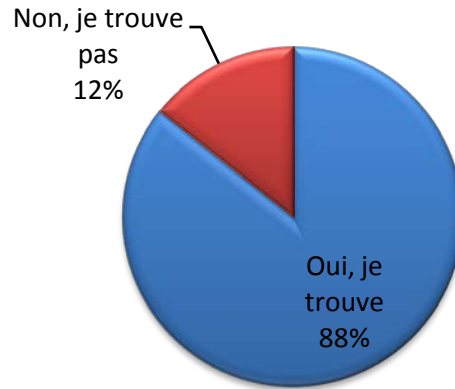
### 8. Trouvez-vous des difficultés lors de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe ?

Oui	Non
31(88.5%)	04 (11.5%)

---

<sup>1</sup> Mattar.Antoine.C, La traduction Pratique Français.Arabe-Arabe.Français, Ed. Dar El-Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 16

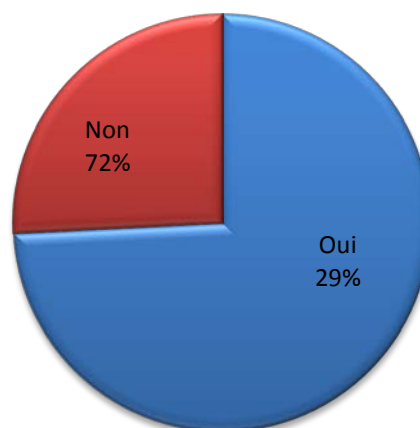
## Le cadre pratique



- D'après les réponses obtenues, (88.5%) ayant des difficultés lors de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, tandis que (11.5%) ne trouvent pas des difficultés. Ce résultat nous aide à affirmer que la traduction n'est pas une simple activité que n'importe quelle personne peut la faire, et ça ce qu'il provoque des difficultés chez les étudiants lors du passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.

### 9. Est-ce que vous arrivez facilement à déterminez le sens exact (véhiculé) par le terme linguistique dans un texte que vous voulez traduire ?

Oui	Non
10 (28.5%)	25 (71.5%)



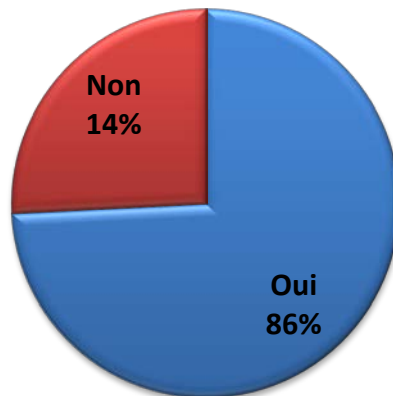
- Seulement la minorité des étudiants (10 parmi 35 étudiants) avec pourcentage de (28.5%) , qui arrivent facilement à déterminer le sens exacte (véhiculé) par le terme linguistique de la langue de départ(français) pour le traduire correctement à son sens équivalent dans la langue d'arrivée (l'arabe), tandis que le reste des étudiants

## Le cadre pratique

25(71.5%) n'arrivent pas à déterminer le sens exact du terme linguistique qui veulent traduire. Ce qu'il nous pousse à poser la question suivante :

**10. Est-ce que la détermination de sens exact des termes linguistiques dans un texte est l'une des difficultés de la traduction des termes linguistiques du français vers l'arabe?**

Oui, c'est l'une des difficultés de la traduction	Non, ce n'est pas une difficulté de la traduction
30 (85.7%)	05 (14.3%)



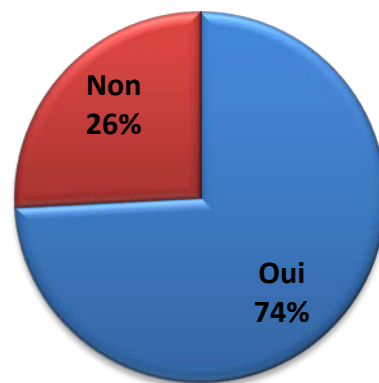
- 85.7% des étudiants déclarent que déterminer le sens des termes linguistiques dans un texte de la langue de départ (français), qui veulent traduire, est l'une des difficultés de la traduction des termes linguistiques du français vers l'arabe. Ce résultat nous aide à confirmer l'une de nos hypothèses<sup>1</sup>. Le reste des étudiants (14.3%) la minorité disent que ce n'est pas une difficulté de traduction.

<sup>1</sup> Déterminer le sens exact (véhiculé) derrière le terme linguistique qu'on veut traduire, c'est l'une des difficultés de la traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, qu'on peut rencontrer.

## Le cadre pratique

**11. Les caractéristiques des termes linguistique français (la polysémie-la pluralité), empêchant la traduction et la rendre difficile, et ils provoquent des difficultés de la traduction de ces derniers vers la langue arabe.**

<b>Oui, ils provoquent des difficultés</b>	<b>Non, ils ne provoquent pas des difficultés</b>
26 (74.2%)	09 (25.8%)



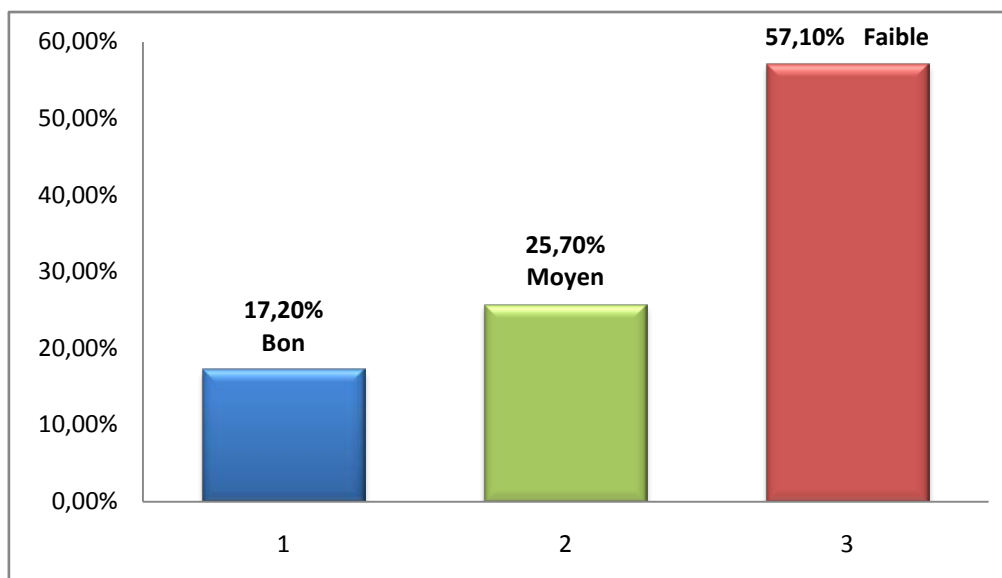
- Nous constatons que la majorité des étudiants (74.2%) ont d'accord que, les caractéristiques des termes linguistique français (la polysémie-la pluralité), empêchant la traduction et la rendre difficile ,et ils provoquent des difficultés de la traduction de ces derniers vers la langue arabe , ca ce qu'il confirme notre deuxième hypothèse<sup>1</sup>. tandis que le reste des étudiants voient que (la polysémie et la pluralité) des termes linguistique français n'empêchent pas la traduction , et ne la rendre pas difficile.

**12. Comment estimez-vous vos connaissances et compétences en linguistique française**

<b>Faible</b>	<b>Moyen</b>	<b>Bon</b>
20 (57.1%)	09 (25.7%)	06 (17.2%)

<sup>1</sup> La pluralité et polysémie des termes linguistique empêchant la traduction et la rendre difficile

## Le cadre pratique

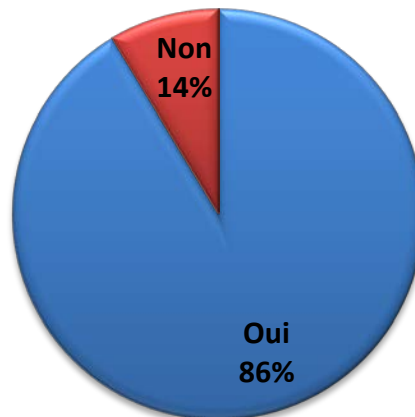


- On remarque que plus de la moitié des étudiants (20 parmi 35) ayant des connaissances et compétences faible dans la linguistique française, par rapport au reste des étudiants qui ont des connaissances et compétences (moyen 25.7%, et bon 17.2%). Ces pourcentages nous aide à conclure qu'il faut avoir des connaissances et compétences en langue d'arrivée pour pouvoir mieux traduire.

*L'étudiant ou le traducteur doit avoir des connaissances en matière de dérivation, de composition, de néologie ainsi que d'emprunts. Un facteur important dans la traduction ainsi que la compétence à saisir le sens dans toutes ses composantes et l'habilité à lui retrouver un équivalent adéquat au niveau du sens et au niveau grammatical et lexical dans la langue d'arrivée.*

- 13. A votre avis, mieux connaître le contexte des termes linguistique de la langue de départ (français) vous aidez à mieux traduire avec facilité ?**

Oui	Non
30 (85.7%)	05 (14.3%)



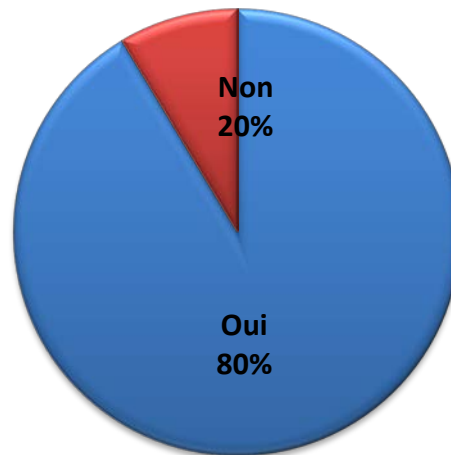
- Plus que (85%) des étudiants affirment que mieux connaître le contexte des termes linguistique de la langue de départ (français) aide à mieux traduire ces derniers à la langue d'arrivée (Arabe ) avec facilité. Dans la perspective fonctionnelle « **Firth** a défini **le contexte** comme un phénomène qui a une importance cruciale », et renvoie à certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace, et le temps qui doivent être pris en considération pour saisir le sens du message<sup>1</sup>.
- Tandis que le reste des étudiants (14.3%) infirment que mieux connaître le contexte des termes linguistique de la langue de départ (français) aide à mieux traduire ces derniers à la langue d'arrivée (Arabe) avec facilité.

#### 14. La traduction des terminologies linguistique du français vers l'arabe aide à la découverte des nouvelles notions et concepts linguistique qui peuvent enrichir la linguistique de la langue arabe ?

Oui	Non
28 (80%)	07 (20%)

---

<sup>1</sup> Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie. Ed.Traductode Boeck. Bruxelles.208.p :41-47



- Nous constatons que la majorité des étudiants (80%) sont d'accords que la traduction des terminologies linguistique du français vers l'arabe aide à la découverte des nouvelles notions et concepts linguistique qui peuvent enrichir la linguistique de la langue arabe , Les linguistes arabes n'ont pas réussi à éviter l'accumulation et la multiplication des termes linguistiques, signe de leur désunion face au défi de la traduction des termes linguistiques dès leur apparition afin de permettre à la linguistique arabe d'être en mesure de répondre aux attentes des étudiants et des nouveaux chercheurs.
- D'autre part, les efforts individuels et non collectifs de certains linguistes arabes manquaient de notre point de vue de recul et de concertation, alors qu'il aurait été plus convenable que la traduction soit effectuée de manière réfléchie et bien étudiée car l'objectif à atteindre est d'enrichir la langue<sup>1</sup>.
- La minorité des étudiants (20%) disent que la traduction des terminologies linguistique du français vers l'arabe n'aide pas à la découverte des nouvelles notions et concepts linguistique qui peuvent enrichir la linguistique de la langue arabe.

---

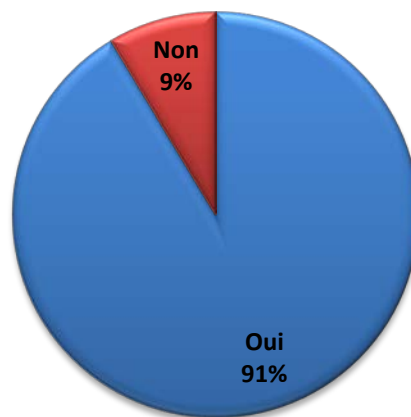
<sup>1</sup> [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)

## Le cadre pratique

---

**15. A votre avis, la mise en place d'un conseil scientifique Arabe qui se focalise à étudier l'apparition et l'évolution des termes linguistique de la langue française, cela aide à éliminer les difficultés rencontrées chez les étudiants et les traducteurs Arabes lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe ?**

Oui	Non
32 (91,4%)	03 (08,6%)



- Comme nous pouvons le constater d'après nos statistiques, seulement (08.6%) des étudiants voient que la mise en place d'un conseil scientifique Arabe qui se focalise à étudier l'apparition et l'évolution des termes et linguistique de la langue française, cela n'aide pas à éliminer les difficultés rencontrées chez les étudiants et les traducteurs Arabes lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.
- Tandis que plus de (90%) des étudiants déclarent que la mise en place d'un conseil scientifique Arabe qui se focalise à étudier l'apparition et l'évolution des termes linguistique de la langue française, cela n'aide pas à éliminer les difficultés rencontrées chez les étudiants et les traducteurs arabes lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.

## Conclusion générale

Le passage ou (la traduction) de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, n'est pas une simple activité pour les étudiants de la langue française, l'étudiant lors de la traduction rencontre des difficultés, soit celles que relèvent de la difficulté de la traduction elle-même, soit de celles des caractéristique de la terminologie linguistique (la polysémie et la pluralité), aussi la détermination du sens exacte (véhiculé) derrière le terme linguistique utilisé dans le texte de la langue française vers son sens équivalent dans la langue arabe.

On ne peut pas oublier, que le niveau des connaissances et compétences linguistique en langue de départ (française) chez l'étudiant, influe sur sa capacité de traduire, surtout que la traduction n'est pas une simple activité, elle consiste que l'étudiant faut savoir comment traduire.

La traduction des termes linguistique du français vers l'arabe, aide à l'enrichissement de la langue arabe, par des nouveaux termes linguistique, à travers l'utilisation de l'un des procédés de la traduction « l'emprunt-le calque-la traduction littéral-la transposition-la modulation-l'équivalence-l'adaptation ».

Pour dépasser et éliminer tous ces difficultés du passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, on propose comme solution, la mise en place d'un conseil scientifique Arabe qui se focalise à étudier l'apparition et l'évolution des termes linguistique de la langue française, cela aide à éliminer les difficultés rencontrées chez les étudiants et les traducteurs Arabes lors de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe.

## Références bibliographique

1. Ballard. Michel, Traductologie et enseignement de traduction à l'université, Ed, Artois Presse Université, 2009, p : 218
2. Bendjaoui Meriem, Actes du colloque langues-Cultures et traduction, Les éditions El-Hikma, Alger, 2000-2001, p : 42-43
3. C.Mattar Antoine, La traduction Pratique-Français –Arabe.Arabe-Français, Dar El Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 149
4. Dépré Ines Oseki, Théorie et pratique de la traduction littéraire, Ed, Armand Colin, Paris, 1991, p : 53-54
5. Dubois Jean. Dictionnaire de Linguistique, Ed : La Rousse, Paris, 2002, p: 342
6. Evers.Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de Master Traduction, Université d'Utrecht, 2010
7. Evers.Vincent, Terminologie et traduction, Mémoire de Master Traduction, Université d'Utrecht, 2010
8. Jakobson, Aspects linguistique de la traduction, Essais de linguistique générale, Ed, Minuit 1963
9. Hersland Michel, Aspest linguistique de la traduction, Presses universitaires des Bordeaux, France, 2003, p14-15
10. Gouadec. Daniel, Formation des traducteurs, Ed, La maison du dictionnaire, Université de Rennes2, 2001, p: 06
11. Guidère.Mathieu, Introduction à la traductologie, Ed, Traducto de Boeck, Bruxelles, 2008, p : 12
12. Mattar.Antoine.C, La traduction pratique.Francais\_Arabe.Arabe\_Francais, Dar El Machreq SARL, Beyrouth, 2003, p : 13
13. Neveu, F. Les fondements normatifs de la terminologie linguistique et l'observatoire discursif de la science du langage. *G. Siouffi et A. Steuckardt, Les Linguistes et la norme, Peter Lang, Berne.* (2007).
14. Raková.Zuzana.Les théories de la traduction. Masarykova Universita.2014
15. Oseki-Dépré.Inès, Théories et pratiques de la traduction, Ed, Armand Colin, Paris, 2009, p : 57
16. <http://www.atilf.fr/tlfi>
17. [https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari\\_Meyahi.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie20/Houari_Meyahi.pdf)
18. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologies>

## **Résumé :**

La traduction de la terminologie linguistique du français vers l'arabe, est une activité complexe et difficile pour l'étudiant de la langue française, on s'aperçoit dès le départ que la pluralité et la polysémie caractérisent la terminologie linguistique, ce qu'ils empêchent la traduction, notre travail se propose de mettre en évidence les difficultés que rencontre la terminologie linguistique lors de son passage du français vers l'arabe.

**Mots-clés :** Traduction, Terminologie, Linguistique, Polysémie, Difficultés.

## **Abstract:**

The translation of the linguistic terminology from French to Arabic is complex and difficult for the student of the French language. From the outset, it can be seen that multiplicity and polysemy characterize linguistic terminology, our work proposes to highlight the difficulties that linguistic terminology encounters when passing from French to Arabic.

**Keywords:** Translation, Terminology, Linguistic, Polysemy, Difficulties.

## **ملخص:**

ترجمة المصطلحات اللغوية من الفرنسية إلى العربية، هو نشاط معقد وصعب للطالب اللغة الفرنسية، يدرك المرء من الوهلة الأولى أن التعددية تميز المصطلحات اللغوية، هذه التعددية تمنع الترجمة يهدف عملنا لتسليط الضوء على الصعوبات التي تميز المصطلحات اللغوية عندما تمر من الفرنسية إلى العربية.

## **الكلمات المفتاحية:**

الترجمة- علم الاصطلاح- اللسانيات- تعدد المعاني- الصعوبات